

09 06



**Accueil Goutte d'Or**  
*Centre Social*  
10 rue des Gardes  
75018 Paris  
☎ : 01 42 51 87 75  
☎ : 01 42 51 88 24  
@ : ago@ago.asso.fr  
<http://www.ago.asso.fr>

# RAPPORT D'ACTIVITES

## 2003

**Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 01/04/96**  
**N° d'ordre : 96/1370 – N° de dossier : 124999**

6 5

# RAPPORT D'ACTIVITES 2003

## Sommaire

<b>1 - Présentation Générale</b>	Page 1
<b>2 - Quoi de neuf en 2003 ?</b>	Page 5
L'extension des locaux	
La nouvelle grille de classification des salaires	
Les délégués du personnel	
L'animation socioculturelle	
Arrêt du stage de formation linguistique	
<b>3 - Des défis et des inquiétudes</b>	Page 7
La cohésion de l'équipe	
Le contexte économique et social	
<b>4 - Les actions</b>	Page 9
Formation	Page 9
Alphabétisation	
Un Suivi social Global	
La Halte Garderie	Page 16
Les Activités Jeunesse	Page 21
L'animation socioculturelle et familiale	Page 27
La Permanence Sociale	Page 33
Le Suivi Global des Allocataires R.M.I.	Page 37
<b>5 - Conclusion</b>	Page 44
<b>6 - Index</b>	Page 46

# 1 – PRESENTATION GENERALE

L'Accueil Goutte d'Or est implanté dans le quartier depuis 1979. Il s'est constitué en association 1901 en avril 1996 et a les objectifs suivants définis par les statuts :

*« L'association a pour but de promouvoir, de favoriser et d'harmoniser toutes initiatives permettant de répondre avec efficacité aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier de la Goutte d'Or et tout particulièrement d'aider à l'accueil, à l'insertion des habitants dans ce quartier ainsi qu'à son développement social ».*

## A.- LE CENTRE SOCIAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'association est agréée « *Centre social* » par la Caisse d'Allocations Familiales,

Cet agrément est accordé aux structures de proximité qui travaillent suivant les quatre grandes lignes directrices définies par une circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales le 31 décembre 1984 :

- mener sur une zone géographique une action sociale globale ouverte à toutes les catégories de population ;
- promouvoir la famille et l'intergénérationnalité : le centre social doit offrir aux familles diverses activités prenant en compte les besoins et les difficultés tant des enfants, des adolescents, des jeunes adultes que de leurs parents et mettre en lien et en cohérence l'ensemble de ces activités ;
- animer la vie sociale du quartier en dynamisant la vie associative locale et en favorisant l'implication des habitants ;
- être un support d'interventions concertées et novatrices en associant à son action l'ensemble des partenaires locaux, dans un souci de cohérence et de coordination des actions menées en direction des familles.

Notre première convention s'est terminée le 30 juin 2002. Elle a été renouvelée le 1<sup>er</sup> juillet 2002 jusqu'à 31 décembre 2005. Pendant cette période, outre ce qui existe déjà, nous nous engageons à développer particulièrement les deux axes suivants :

### **1 – Petite enfance**

Créer et démarrer la halte-garderie qui aura une capacité d'accueil de 19 places.

Nous avons ouvert le 1<sup>er</sup> mars 2003 la halte-garderie « *Caravelle* ».

### **2 – Animation de la vie sociale**

- Favoriser la participation des habitants en organisant des rencontres, des débats autour des événements culturels et des questions de société,
- Poursuivre le partenariat au sein de la Goutte d'Or par le réseau associatif et avec des institutions.

Dans la philosophie d'un centre social, les activités mises en œuvre ne sont pas juxtaposées, mais elles se complètent pour répondre au mieux aux besoins locaux et pour prendre en compte la personne et les familles dans leur globalité.

Cela se traduit par deux axes importants : l'accueil et le partenariat.

## a - L'accueil

Plus de 2 000 personnes viennent chaque année sonner à la porte de l'Accueil pour des demandes extrêmement diverses. Les plus fréquentes concernent les cours de français langue étrangère ou d'alphabétisation, mais cela peut être des demandes d'écrivain public, des informations juridiques ou des demandes d'orientation vers des services comme la P.M.I., la C.P.A.M., les services sociaux, les autres associations ... Nous sommes aussi sollicités par des étudiants, des journalistes qui veulent faire une recherche sur le quartier. Des artistes, des structures associatives nous demandent également de diffuser des informations sur les événements qu'ils organisent. Des personnes et des associations voulant élaborer des projets viennent demander des conseils. C'est l'équipe qui répond à ces demandes. Cela nécessite de la disponibilité et une bonne connaissance du quartier et des lieux ressources.

L'Accueil a aussi une dimension très conviviale. Ce sont des anciens qui viennent donner des nouvelles, une mère qui amène son dernier-né, un homme qui présente son épouse récemment arrivée en France, une personne qui a obtenu son titre de séjour, une famille qui annonce son relogement... Ces passages montrent bien les liens qui se sont tissés entre les habitants et le Centre.

Les ateliers parents-enfants et le développement de sorties culturelles et familiales commencent à favoriser la venue de nouveaux habitants dans le Centre.

## b - Le partenariat

C'est une dimension incontournable dans notre action. Il se décline suivant plusieurs modes :

Associatif : Nous participons à la coordination inter associative qui réunit 16 des associations du quartier, à la préparation de la Goutte d'Or en fête, à la coordination périscolaire et de façon ponctuelle, nous pouvons être amenés à travailler sur certains sujets avec une partie de ces associations.

Nous faisons partie du conseil d'administration de la Salle St Bruno.

Nous avons adhéré à la Fédération de Paris des Centres sociaux. Cela nous permet une réflexion avec d'autres centres sociaux sur la formation, la parentalité, la gestion, l'administration et les finances.

Politique de la ville : Nous menons un travail sur différentes thématiques avec l'Equipe de Développement Local qui soutient la mise en oeuvre de la Politique de la ville sur le quartier. Nous avons également participé aux deux instances de la Politique de la ville : la Commission Locale de Concertation (CLC) et le Groupe de Pilotage Local (GPL). Ce sont dans ces instances que s'évalue et se réoriente la mise en oeuvre locale de la Politique de la Ville.

Institutionnel : Nous participons au Comité de pilotage de l'Espace Santé pour proposer aux habitants une information et une prévention sur la santé (au sens large du terme).

Ainsi nous travaillons avec des partenaires comme la C.P.A.M. pour informer les stagiaires en alphabétisation ou avec les administrations dont dépendent les participants à la permanence sociale.

Municipal : Notre association fait partie du Conseil de Quartier Goutte d'Or. Elle y est représentée par un membre du Conseil d'Administration.

## **B - LES MOYENS D'ACTION**

Les actions sont menées conjointement par des bénévoles et des salariés.

## **1 -Le Conseil d'Administration**

L'association « Accueil Goutte d'Or » est administrée par un conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2003 :

- Sylvie BOULAY
- Jeanne-Marie CHEVRIER
- Françoise DECOOL
- Henry DUPONT
- Caroline GALLOT
- Marie-Louise HORVAIS
- Elyane LEVRARD
- Jacques LEVRARD
- Bernard MASSERA
- Malka NEIMAN ITZIKOVITZ
- Françoise TESTU
- Micheline TISSOT
- Simone VIGUIE

Le Conseil d'administration se réunit tous les deux mois. Un bureau, élu par le Conseil d'administration se tient au moins une fois entre deux Conseils :

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| - Bernard MASSERA      | Président           |
| - Simone VIGUIE        | Vice-Présidente     |
| - Caroline GALLOT      | Trésorière          |
| - Henry DUPONT         | Trésorier adjoint   |
| - Marie-Louise HORVAIS | Secrétaire          |
| - Sylvie BOULAY        | Secrétaire adjointe |

La participation est régulière.

Lors de la dernière assemblée générale du 28 mars 2003, quatre groupes de travail avaient été fixés :

- Logement
- Economie sociale et familiale
- Autonomie financière
- Formation

Les groupes de travail n'ont pas réellement fonctionné. On peut avancer plusieurs hypothèses pour l'expliquer.

Ce sont des questions qui auraient, peut-être, dû être plus travaillées en amont pour favoriser une meilleure appropriation.

Deux ou trois membres du CA avaient la charge de chaque groupe. Il aurait fallu qu'ils trouvent d'autres participants afin d'enrichir les groupes.

Cela pose la question de la nécessité d'enrichir le CA. La plupart des administrateurs sont également bénévoles. Ils ne peuvent pas s'investir beaucoup plus que ce qu'ils font déjà. Il faudrait chercher d'autres administrateurs plus disponibles.

Cela permettrait aussi d'améliorer la complémentarité entre les administrateurs et les salariés.

## **2 - Les salariés**

L'équipe a connu plusieurs changements dans l'année : recrutement de l'équipe de la Halte Garderie, congé maternité de l'animatrice socio culturelle, démission de la directrice de la Halte Garderie, licenciement économique de la formatrice (31/01/04).

Ces bouleversements ont naturellement affecté la vie de l'équipe dans un contexte où le travail social devient de plus en plus problématique

Un travail à vocation sociale comme celui qui est effectué par l'équipe de l'Accueil Goutte d'Or nécessite un grand investissement et une forte motivation de la part de chacun.

### **3 - Les bénévoles**

Les bénévoles sont d'une importance fondamentale. Sans leur implication, l'association ne pourrait mener à bien ses actions. Leur investissement correspond à environ 10 temps plein.

Alphabétisation :	22
Permanence sociale :	4
Accompagnement scolaire :	60

Les bénévoles sont majoritairement des habitants du quartier ou du 18<sup>ème</sup>. Des formations suivant les activités leur sont proposées. Pour cela, nous invitons les bénévoles à participer aux formations organisées par la Fédération Parisienne des Centres sociaux ou par la Maison de la Justice et du Droit.

Un cycle de formation pour les bénévoles des associations du quartier faisant de l'accompagnement à la scolarité a été monté en partenariat avec l'équipe de Développement local et l'Observatoire de la vie locale.

Un cycle analogue commence à s'organiser pour les bénévoles de l'alphabétisation.

### **4 -Les locaux**

Ils sont situés :

10 rue des Gardes, Paris 18<sup>e</sup> : 3 bureaux, 2 salles de réunion

25 rue Polonceau, Paris 18<sup>e</sup> : 1 salle

35 rue Polonceau, Paris 18<sup>e</sup> : 1 bureau, 1 salle

1-7 rue de la Goutte d'Or, Paris 18<sup>e</sup> : une halte-garderie

2-8, rue de la Charbonnière : 1 bureau, 1salle.



**Christine LEDESERT**  
Direction

**Patricia BAEZ**  
Secrétariat comptabilité.

**Halte Garderie « Caravelle »**  
1 rue de la Goutte d'Or

**Eveline PAULE**  
Responsable de secteur  
**Josette BLANCHARD**  
Responsable de secteur  
dès Nov.03  
1 éducatrice de jeunes enfants  
Auxiliaire de Puériculture :  
Nathalie GUILLAUME  
Auxiliaire petite enfance  
Marie N'DOUR  
Agent d'entretien :  
Fatma DJADAR

**Secteur Jeunesse**  
2, rue de la Charbonnière

**Marilyn PORTIER**  
Responsable de secteur

Accompagnateurs Scolaires :  
60 bénévoles

**Secteur « Actions de Formation »**  
10 rue des Gardes

**Aïcha SMAÏL**  
Responsable de secteur

Formatrice Professionnelle :  
Naima CHAKIR  
Formateurs en Alphabétisation :  
22 bénévoles

**Secteur « Animation socioculturelle familles »**  
10 rue des Gardes

**Séverine DUMONT**  
Responsable de secteur  
**Céline BOUZIANNE**  
Responsable de secteur  
(Remplaçante)

Animateur :  
1 bénévole

**Secteur RMI**  
35, rue Polonceau

**Iassina AMRANI**  
Responsable de Secteur

Secrétaire :  
Chantal MOLBERT

**Secteur « Permanence Sociale »**  
10, rue des Gardes

**Christine LEDESERT**  
Responsable de secteur

4 Bénévoles

PUBLIC :  
Enfants de 4 mois à 4 ans  
87 enfants accueillis en 2003

PUBLIC :  
Enfants de 6 à 16 ans  
75 enfants en acc.sco  
75 enfants en périscolaire et loisirs, soit 150 enfants.

PUBLIC :  
100 femmes

PUBLIC :  
300 personnes environ en 2003.

PUBLIC :  
110 allocataires RMI.

PUBLIC :  
750 personnes en 2003

## 2 - QUOI DE NEUF EN 2003 ?

2003 a été une année de mutation : extension des locaux avec l'ouverture de la halte-garderie Caravelle et l'aménagement de l'accompagnement scolaire dans un local mieux adapté, l'intégration de nouvelles salariées dans l'équipe, la mise en place d'une nouvelle grille de classification des salaires, l'élection des délégués du personnel, l'arrêt du financement du stage, le démarrage de l'animation socioculturelle.

### A - L'EXTENSION DES LOCAUX

Après de nombreuses difficultés et lenteurs, nous avons ouvert deux nouveaux locaux le 1<sup>er</sup> mars 2003 :

- au 1-7 rue de la Goutte d'Or est installée la halte-garderie CARAVELLE. Cette installation est l'aboutissement d'un projet déjà ancien (voté par l'Assemblée générale du 16 mai 2000). En créant une halte-garderie, l'association voulait apporter une réponse au manque de places d'accueil du petit enfant dans le quartier, à la nécessité d'une socialisation précoce du tout petit, au besoin de places de garde pour les enfants des femmes en alphabétisation et à la mise en place d'une mixité sociale des familles fréquentant la halte-garderie.

La création de Caravelle a entraîné l'embauche de nouvelles salariées. L'équipe est composée de 5 personnes dont un agent d'entretien à temps partiel.

- au 2-8 rue de la Charbonnière est installé l'accompagnement à la scolarité. Cela a permis que les enfants fréquentant cette activité aient enfin un local à eux. Ils ont pu se l'approprier. Les parents aussi se sentent mieux accueillis. Marilyn PORTIER responsable de l'action a ainsi pu la développer.

Ce local accueille également un groupe d'alphabétisation.

### B - L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Convaincue que la culture est une dimension constitutive des personnes et qu'elle permet de créer du lien social entre habitants d'âge, de cultures et de milieux sociaux différents, l'association a recruté le 1<sup>er</sup> septembre 2002, Séverine DUMONT.

Celle-ci a mis en place plusieurs actions : sorties pédagogiques, sorties familiales, débats, vacances familiales... Partie en congé maternité en septembre, elle est remplacée par Céline BOUZIANNE qui poursuit ces actions. Elle a, de plus, mis en place des ateliers parents enfants.

### C - LA NOUVELLE GRILLE DE CLASSIFICATION DES SALAIRES

L'association dépend de la convention collective des centres sociaux et sociaux culturels. Un avenant portant sur la mise en place d'une nouvelle grille de salaires au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a été signé par les partenaires sociaux.

Le salaire est calculé à partir d'un nombre de points attribués selon plusieurs critères. Ces critères sont d'une très grande rigidité et s'attachent à évaluer l'emploi sans prendre en compte toutes les qualités personnelles des salariés occupant cet emploi. Cela a généré chez plusieurs salariés un sentiment de frustration tout à fait compréhensible et des remous difficiles à vivre dans l'équipe.

Nous avons fait remonter au SNAECISO (Syndicat National d'Associations Employeurs des Centres Sociaux et Sociaux culturels), aux signataires et à la Fédération des Centres Sociaux toutes les injustices et les incohérences de cette nouvelle grille.

## D – LES DELEGUEES DU PERSONNEL

Le passage à la nouvelle grille de classification et l'augmentation du nombre de salariés a amené notre structure à se doter d'une instance de représentation du personnel.

Des élections de délégués du personnel ont été organisées en septembre : Iassina AMRANI a été élue déléguée titulaire et Aïcha SMAÏL, déléguée suppléante.

Les délégués du personnel se réunissent avec le président et la directrice une fois par mois. La communication entre le C.A. et les salariés s'en trouve améliorée.

## E – ARRET DU STAGE DE FORMATION LINGUISTIQUE

*Deux conséquences : 14 stagiaires stoppées dans leur démarche d'insertion, une formatrice licenciée.*

Le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) a financé en 2003 les actions d'alphabétisation (Ateliers de Formation de Base) et le stage de formation linguistique.

A partir de 2004, la politique du FASILD sera de sortir les actions d'alphabétisation du dispositif de formation. Il réserve ces actions aux associations de quartier et aux centres sociaux. Les Ateliers de Formation de Base deviendront des Ateliers de Savoirs de Base (A.S.B.). L'accent sera mis sur la socialisation, l'intégration. L'apprentissage linguistique en sera un outil. Ces seront des actions de 6 à 10 heures hebdomadaires.

D'autre part, le FASILD a lancé un appel d'offre de marchés publics pour les actions de formation linguistique. Cet appel d'offre est réservé aux organismes de formation et de fait seulement aux gros organismes. Il s'agit dans ce cas uniquement de formation. L'aspect socialisation et intégration n'apparaît pas. Une structure comme la nôtre, ayant déjà un financement sous forme de subvention, ne peut pas postuler.

Pourtant le stage de 20 heures par semaine alliant socialisation et formation que nous avons mené depuis 12 ans en partenariat avec Médiation Conseil et l'IRTS avaient des résultats extrêmement positifs, socialisation et formation s'appuyant l'un sur l'autre se complétaient pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement des stagiaires ainsi que leur insertion tant sociale que professionnelle.

Cette expérience de 12 ans, ainsi que la connaissance du public, nous permettent d'affirmer que cette séparation décidée par le FASILD entre, d'une part, les actions de socialisation menées par les structures de proximité et, d'autre part, les actions de formation menées par les organismes de formation est inadaptée et inefficace.

Cette nouvelle orientation du FASILD a pour conséquence directe que le stage que nous menions depuis 12 ans ne peut plus se tenir et que nous avons été contraints de procéder au licenciement de la formatrice Naïma CHAKIR.

Nous sommes atterrés de voir détruire une telle action, issue des besoins des habitants et ayant fait ses preuves. Cela nous interroge beaucoup sur la pertinence des actions en faveur de l'insertion proposées par le gouvernement. Nous sommes persuadés de la nécessité d'actions alliant formation linguistique et socialisation pour favoriser le « vivre ensemble » aujourd'hui et dans l'avenir. Ce n'est pas le chemin qui est pris !

## 3 - DES DEFIS ET DES INQUIETUDES

### A – LA COHESION DE L'EQUIPE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2002, l'Accueil Goutte d'Or a embauché sept nouvelles personnes dont l'une, partie en congé maternité, est remplacée depuis l'automne.

La première directrice de la halte-garderie, Eveline PAULE a démissionné le 7 novembre 2003. Elle a été remplacée par l'éducatrice de jeune enfant, Josette BLANCHARD, qui avait été embauchée en janvier 2003. Cela nous a conduit à recruter une nouvelle éducatrice, Chloé TITARD en janvier 2004.

Suite à la fin du financement du stage, nous serons, à regret, obligés de licencier économiquement au 31 janvier 2004, Naïma CHAKIR .

La composition de l'équipe a donc été cette année très fortement bouleversée. Sur les 12 salariés, 5 seulement étaient là avant septembre 2002. Il s'agit de créer une cohésion entre des personnes qui ont des histoires, des expériences différentes. Cela a forcément des répercussions qui ne sont pas simples à gérer. La mise en place de la nouvelle grille de salaire évoquée plus haut a été très difficile à vivre pour l'équipe.

L'extension des locaux, absolument nécessaire, contribue à un éclatement de l'équipe et à une difficulté de transmission des informations.

Il nous faudra donc, en 2004, rechercher ensemble les moyens de mieux faire circuler l'information et d'assurer une plus grande cohésion de l'équipe. Un nouvel équipement informatique opérationnel début 2004 devra y contribuer mais cela nécessitera également la participation de toute l'équipe afin que chacun, avec sa personnalité, ses compétences, ses expériences, ses richesses, puisse avoir sa place.

### B – LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Nous constatons un accroissement de la précarité et une inquiétude grandissante chez de nombreuses personnes fréquentant le Centre.

Outre la grave question du droit à l'apprentissage de la langue évoqué plus haut, nous signalerons trois mesures parmi celles qui risquent de fragiliser encore plus les populations que nous côtoyons :

#### **1 - Autour des ASSEDIC, du R.M.I. et du R.M.A.**

La limitation de la durée d'indemnisation versée par les ASSEDIC au titre de l'allocation spécifique de solidarité va précipiter dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004 de nombreuses personnes dans la précarité. Elles vont alors demander le R.M.I. Or, avec la loi sur la décentralisation, la responsabilité financière du R.M.I. est transférée aux <sup>de départements</sup> régions. Une compensation devrait être versée aux <sup>de départements</sup> régions sur la base du nombre d'allocataires de 2003. Cela sera certainement insuffisant pour faire face à la montée du nombre d'allocataires qui se produira en 2004.

La mise en place du R.M.A. (revenu minimum d'activité) écome gravement les bases du droit du travail. En outre, elle jette l'opprobre sur les « Rmistes » soupçonnés d'être des oisifs refusant le travail. Elle introduit un aspect « moralisateur » dans des problématiques qui relèvent du social.

## **2 - L'Aide Médicale Etat**

Cette mesure permettait aux personnes sans titre de séjour et par voie de conséquence sans droit à la Sécurité Sociale d'avoir accès à une prise en charge des soins. Celle-ci est désormais soumise à de nouvelles conditions : résider depuis plus de trois mois en France, avoir une domiciliation et des justificatifs d'identité.

Cela a pour effet de rendre impossible l'accès aux soins pour certaines personnes.

## **3 - La réforme «Sarkozy » du 26 novembre 2003 sur l'entrée et le séjour des étrangers**

Plusieurs aspects de cette loi rendent encore plus difficile l'obtention du visa pour entrer en France, celle de l'asile politique ou les possibilités de régularisation.

Pour exemple, nous allons en présenter un des points :

Dans la législation précédente, un membre de famille venu, dans le cadre du regroupement familial, rejoindre un étranger résidant régulièrement en France, obtenait une carte de résident de 10 ans automatiquement renouvelable. Dorénavant, il aura une carte de séjour d'un an « *vie privée et familiale* ». Pour en obtenir le renouvellement, il devra prouver son « intégration » à la société française. On peut se demander si une telle précarisation favorisera l'intégration. Comment trouver un emploi ou un logement avec un titre de séjour temporaire ?

Ces trois aspects (on pourrait en citer d'autres) illustrent le contexte actuel. On assiste à une précarisation grandissante, à une culpabilisation du « pauvre », à une stigmatisation de l'immigration, à l'exclusion de toute une partie de la population.

Cela devrait amener l'association d'amplifier sa mobilisation auprès d'autres forces associatives ou syndicales afin de lutter contre cette exclusion.

# 4 - LES ACTIONS

## 1 - LA FORMATION

*Le Centre Social a pour objectif de prévenir les risques d'exclusion en favorisant l'insertion sociale et professionnelle par l'accueil, l'écoute, l'information, la formation »*  
Charte départementale des Centres Sociaux à Paris.

## A - ALPHABETISATION

### I - LE PUBLIC

Le public visé est constitué des femmes jamais ou à peine scolarisées habitant le quartier.

Les stagiaires sont issues essentiellement de régions rurales d'Afrique du Nord et de l'Ouest. La durée de leur séjour en France, leurs conditions de vie, leurs âges, leurs statuts sont très variés. La plupart sont mères de familles nombreuses et confrontées à de multiples difficultés (chômage, logement, finances, droit au séjour) et au défi de devoir assurer la stabilité de la famille et éduquer leurs enfants dans un contexte où elles craignent l'échec scolaire, la délinquance.

L'immigration les a fait passer d'un monde à l'autre : du rural à l'urbain, de l'oral à l'écrit....

Elles viennent de sociétés où l'identité collective prime sur l'identité individuelle.

Leur séjour en France, l'influence de leurs enfants leur font, petit à petit, apprendre à gérer plusieurs identités culturelles.

### II - LES OBJECTIFS

L'alphabetisation est une clé indispensable pour accéder à une réelle autonomie. C'est un outil pour l'insertion sociale des personnes et de leurs familles, ainsi qu'un moyen de prévention de l'exclusion. C'est cette situation qui a amené le gouvernement à mettre en place le **contrat d'accueil et d'intégration** (C.A.I.). La question des moyens de cette politique se pose.

Apprendre la langue du pays d'accueil est primordial pour les personnes désireuses de vivre en France dans de bonnes conditions, avec des chances de réussite et d'épanouissement personnel, familial, culturel ou professionnel.

Ceux qui ne maîtrisent pas un minimum de français oral et écrit sont souvent fragilisés ou même handicapés dans leur vie quotidienne. La moindre démarche devient un problème et les met dans une situation de dépendance. Ils ont besoin de l'aide d'une tierce personne à qui ils doivent dévoiler leurs problèmes. Cela freine toute possibilité d'échange réel et approfondi dans le quotidien.

Cela empêche aussi d'accéder à la citoyenneté, de comprendre les codes culturels de la société d'accueil et de se défendre.

Les enfants baignent dans la culture de l'écrit à travers l'école. Les parents analphabètes risquent de voir un fossé se creuser entre eux et leurs enfants. Les femmes alphabétisées acquièrent les moyens de mieux suivre la scolarité de leurs enfants, de mieux dialoguer avec eux.

L'alphabetisation est aussi un moyen pour les femmes d'agir contre la discrimination exercée à leur égard. Lors des inscriptions, nous demandons aux stagiaires pourquoi elles n'ont pas été scolarisées dans leur enfance. Près d'un tiers d'entre elles expliquent que leurs parents ont refusé parce qu'elles étaient des filles. Ce sont les garçons qui sont scolarisés en priorité tandis que les filles doivent rester à

la maison, aider aux tâches ménagères, s'occuper des frères et sœurs. Cela confirme l'inégalité des sexes face au droit à l'apprentissage. Certaines femmes ayant subi depuis leur petite enfance des regards dévalorisants sur leurs capacités finissent par douter d'elles-mêmes et avoir peur d'entreprendre. C'est pour cela qu'apprendre est extrêmement motivant et valorisant pour les femmes. Cela les fait passer du sentiment d'être une citoyenne de seconde zone à citoyenne à part entière.

### **III- L'ACTION**

#### **1 - L'organisation**

Une équipe composée de 22 bénévoles, d'une formatrice salariée à mi-temps et d'une coordinatrice, assume la mise en œuvre de cette action.

Les stagiaires sont réparties en groupe d'une quinzaine de participantes avec trois ou quatre bénévoles. Elles viennent 9 heures par semaine en trois demi-journées.

Les bénévoles se réunissent au moins toutes les deux semaines pour préparer en équipe leurs cours.

Dans le cadre des Ateliers de Savoirs de Base, le FASILD a missionné le C.L.P (Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion), pour élaborer un catalogue des outils pédagogiques et pour organiser des réunions d'échange de pratique entre les associations menant des actions d'alphabétisation et de français langue étrangère.

A la rentrée de septembre 2003, nous avons mis en place un groupe des « anciennes ». Il s'agit de personnes qui étaient en formation à l'Accueil Goutte d'Or il y a deux ou trois ans ou plus. La plupart travaillent à temps partiel ou sont en recherche d'emploi. Elles ont à plusieurs reprises exprimé le besoin de continuer à apprendre pour ne pas perdre leurs acquis et pour progresser. Nous avons essayé de les orienter vers d'autres organismes, mais sans succès.

C'est pourquoi nous avons décidé de leur proposer une ou deux demi-journées de formation par semaine, en fonction de leur disponibilité. Nous mettons l'accent sur le travail personnel afin de leur donner petit à petit les moyens d'apprendre par elles-mêmes et d'utiliser leurs acquis dans leur vie quotidienne. Cela explique la présence, cette année, d'un nombre important de femmes qui ont suivi plus de 3 ans de formation.

L'un des groupes était un stage de formation linguistique. Il accueillait 14 stagiaires ayant déjà fait un, deux ou trois ans d'alphabétisation extensive. Elles venaient 20 heures par semaine sur 6 demi-journées et étaient rémunérées dans le cadre de la formation professionnelle. C'est sur ce stage qu'intervenait la formatrice salariée.

(Consultable à l'Accueil Goutte d'Or).

Pour entrer dans ce stage, les personnes étaient évaluées par l'ASSOFAC : organisme chargé par le FASILD de l'évaluation et de l'orientation des candidats pour le Nord de Paris. L'ASSOFAC les a évaluées en sortie de stage.

#### **2 - La formation**

En 2003, nous avons orienté les bénévoles vers les formations proposées par la Fédération des Centres sociaux : « *Formation de base en alphabétisation* », « *Agir auprès de personnes d'autres cultures* ».

Le FASILD nous avait annoncé un catalogue des formations que nous attendons toujours.

Face à ce manque, avec les associations Accueil Laghouat et ASFI (Association de Solidarité des Femmes Immigrées) qui font de l'alphabétisation dans le quartier, en partenariat avec l'Equipe de Développement Local et l'Observatoire de la Vie Locale de la Salle St Bruno, nous mettons en place un cycle de formation à la pédagogie et sur la connaissance des différentes cultures.

### 3 Le contenu

Chaque année, nous essayons d'améliorer nos méthodes, mais nous regrettons un manque d'outils pédagogiques réellement adaptés à l'alphabétisation. Cela nous oblige à travailler avec plusieurs méthodes en essayant de les adapter aux besoins du public. Cela nécessite un très gros investissement en temps et en énergie pour les bénévoles, beaucoup de travail se perd dans les sables... Il faudrait avoir le temps et les moyens de capitaliser tout ce travail. Il serait important d'améliorer les échanges entre les bénévoles sur les outils et la pédagogie qu'elles utilisent.

Le contenu concerne prioritairement les apprentissages de base : français oral et écrit, calcul. Pour ces apprentissages nous utilisons au maximum des supports liés aux réalités quotidiennes auxquelles sont confrontées les femmes et à leurs besoins.

Mais les apprentissages de base ne suffisent pas. Pour que l'alphabétisation soit un outil d'insertion, elle doit être complétée par d'autres acquisitions :

- Vie quotidienne, famille, apprendre à utiliser les transports en commun, santé : connaître le système de couverture sociale, l'équilibre alimentaire, le sommeil, connaissance de son corps avec une sage-femme, initiation à l'informatique et à Internet.
- Culture, loisirs : sorties, visites de Paris, atelier musical avec les « 3 tambours », travail avec la compagnie théâtrale « Graines de soleil » (cf. ci-dessous)
- Citoyenneté : réflexion sur l'actualité, l'école, les impôts.

Cette liste n'est pas exhaustive ni fermée. Notre démarche est de prendre au maximum en compte ce que vivent les stagiaires. Ainsi un évènement local ou l'actualité nationale et internationale peuvent être des points de départ d'une réflexion commune.

#### a - Atelier d'écriture et d'expression théâtrale.

Ce travail est mené en partenariat avec la compagnie de théâtre « *Graines de soleil* ». Il se déroule dans le cadre du stage. En 2003 deux thèmes ont été retenus : « *souvenir d'enfance* » et « *l'arrivée en France* »

Ces thèmes font l'objet d'un travail d'écriture mené dans le stage et animé par la formatrice. Chaque stagiaire rédige un ou deux textes. C'est un travail individuel de longue haleine car il nécessite de revenir de nombreuses fois sur le texte pour aboutir au résultat final. Les textes sont individuels mais enrichis par les réflexions, les suggestions des autres stagiaires lors des échanges collectifs. Les textes ont été rassemblés dans un petit recueil.

Une fois par semaine, Claire MATHAU, comédienne des « *Graines de soleil* » a co-animé un atelier théâtral. Ses compétences et ses qualités humaines ont déclenché une dynamique extrêmement positive dans le groupe. Une énergie et une vérité se sont dégagées spontanément lors des improvisations et des jeux de rôles.

Le théâtre a permis à chacune de se débarrasser des préjugés et de se réconcilier avec son propre corps souvent placé en arrière plan.

A l'occasion de la journée de la femme, une présentation du travail réalisé a eu lieu le 7 mars au Lavoisier Moderne Parisien. Des comédiennes de « *Graines de Soleil* » ont lu les textes rédigés dans l'atelier d'écriture en les mettant magnifiquement en valeur. Les stagiaires ont présenté un sketch préparé dans l'atelier de théâtre.

Lors de l'inauguration du Café social « *Ayyem Zamen* » nous avons été sollicités pour qu'une des stagiaires lise un texte.

A travers tout ce travail, les femmes peuvent exprimer tout ce qu'elles portent en elles : les souvenirs, les joies, les amertumes, les espoirs... La parole a été libérée à travers cet atelier. Elles sont écoutées et reconnues.

## ***b - L'atelier musical***

L'objectif de cet atelier est de proposer un mode d'expression autre que l'apprentissage du français aux femmes qui sont en alphabétisation.

Il est mené en collaboration avec « *l'Atelier des Trois Tambours* » animé par Louise et Patrick Marty.

Tous les vendredis après-midi, de façon très conviviale, une douzaine de personnes se sont rassemblées pour découvrir et partager un langage universel : la musique.

Cela s'est traduit par une découverte des instruments, une initiation au solfège et le chant.

Ces chants viennent de différents répertoires dans un souci d'ouverture culturelle (libanais, kabyle, français).

Cet atelier est abouti à deux concerts : Rencontres musicales Orient et Occident le 7 mars et le concert d'ouverture de la Fête de la Goutte d'Or le 20 juin.

Ces concerts ont rassemblé l'atelier musical avec la chorale et l'orchestre des trois tambours. C'est une première étape vers un autre objectif : à travers la pratique de la musique, permettre un brassage social et culturel.

Il y a peu d'occasions de rencontre entre des public aussi différents : les femmes en alphabétisation à l'Accueil Goutte d'Or et les choristes de trois tambours issus principalement des classes moyennes du quartier. Ces concerts ont permis la rencontre et de commencer à changer des regards. La diversité en répertoire a permis une reconnaissance des différents habitants du quartier.

## **IV- EVALUATION ET PERSPECTIVES**

Sur l'année scolaire 2002-2003, 92 femmes ont suivi les cours d'alphabétisation ou le stage.

A l'issue de leur formation :

- 48 ont poursuivi leur formation
- 20 ont trouvé un emploi
- 3 poursuivent leur formation tout en ayant trouvé un emploi
- 21 sont dans une autre situation (grossesse, déménagement, maladie...)

Les participantes du stage qui s'est déroulé du 22 septembre au 19 décembre ont été évaluées par l'ASSOFAC le 22 décembre. Cet organisme devait leur proposer une orientation vers d'autres formations.

Aucune proposition ne leur a été faite. Ces stagiaires ont acquis un certain niveau grâce à un très fort investissement de leur part pendant deux ou trois ans où elles sont venues dans des cours d'alphabétisation. Elles sont conscientes que leurs acquis restent fragiles et ont peur de les perdre car elles ont expérimenté les difficultés de l'apprentissage et elles en connaissent les enjeux.

Elles nous sollicitent régulièrement en nous disant leurs inquiétudes et en nous demandant de leur trouver des solutions.

Le FASILD s'est engagé à notifier les marchés aux organismes de formation qui auront répondu à l'appel d'offres en mars.

Nous craignons qu'il n'y ait aucune formation disponible pour ce public avant avril ou mai 2004.

Ce sont là quatorze personnes extrêmement motivées qui n'ont aucun lieu où poursuivre leur formation. A celles-ci s'ajoutent toutes les personnes qui chaque jour téléphonent ou passent au Centre pour demander de l'alphabétisation ou Français Langue Etrangère. Or, dès le mois d'octobre, les trois associations (Accueil Laghouat, ASFI et AGO) qui proposent ces formations sur le quartier sont au complet.

Nous orientons les personnes vers l'ASSOFAC, structure dont le rôle est d'évaluer les niveaux des personnes et de les orienter. Mais l'ASSOFAC est également submergée par les demandes.

Accueil Laghouat et ASFI proposent quelques cours du soir et peuvent répondre à quelques demandes de Français Langue Etrangère mais cela reste insuffisant.

Nous sommes bien conscients de tous ces besoins auxquels nous ne pouvons répondre par manque des moyens (locaux et personnel)

Nous voyons que le gouvernement met en place le C.A.I. (Contrat d'Accueil et d'Intégration) qui prévoit de 200 à 600 heures de formation linguistique pour les primo arrivants. C'est une durée qui peut suffire.

pour du Français Langue Etrangère, mais il faudrait environ 3000 heures pour des personnes analphabètes.

Nous craignons que les moyens mis en place pour ce C.A.I. le soient au détriment des actions de formations dirigées vers les personnes anciennement arrivées en France.

La société demande aux immigrés de « s'intégrer », encore faudrait-il leur en donner les moyens. L'apprentissage du français est indispensable, mais les moyens ne sont pas pris pour mettre en place des formations adaptées et en nombre suffisant.

## **B – UN SUIVI SOCIAL GLOBAL**

### **I – PUBLIC VISE**

Nous proposons ce suivi à de femmes faisant partie ou ayant fait partie du cursus de formation Goutte d'Or.

### **II - OBJECTIF:**

Il s'agit de proposer une écoute et un accompagnement aux femmes qui peuvent poser leurs problèmes afin de mieux les analyser, les assumer pour pouvoir continuer à mener à bien leur formation et leur insertion sociale et professionnelle.

### **III - CONSTATS**

L'analphabétisme et la méconnaissance du français oral tendent à exclure ces personnes. Elles sont toujours sous la dépendance de ceux qui les aident dans les démarches. Elles n'ont pas d'accès à l'information. Cela les empêche de comprendre le fonctionnement du pays d'accueil, de ses institutions, de ses administrations. Ne connaissant pas leurs droits et leurs devoirs, elles reproduisent ici le fonctionnement de leur pays d'origine.

Elles sont souvent fragilisées par leur statut de femme. La plupart d'entre elles ont toujours été sous la tutelle de quelqu'un. Elles n'existent pas pour elles-mêmes. Leur devoir, c'est de tenir la maison, de faire les tâches pour lesquelles elles ont été éduquées. Elles ne sont pas habituées à prendre des décisions importantes et ont peur d'aller au-delà des limites qui leur sont fixées. Dépasser ces limites demande beaucoup de courage, de la réflexion et de la formation. Il faut qu'elles en connaissent les conséquences et puissent les assumer. Bien souvent, ce cheminement devient un combat car il provoque des bouleversements dans l'entourage. Il faut que le mari, que la famille l'accepte.

L'exil est également un facteur de fragilité. Il entraîne une véritable perturbation dans les repères : passer d'un monde rural à celui d'une grande métropole, d'un monde de l'oral à celui de l'écrit, d'une société traditionnelle à la modernité ... Mais se pose également la question de l'accueil. Beaucoup ont du mal à se sentir à l'aise à cause du regard porté sur elles par la société française. Cela est particulièrement sensible ces derniers temps où l'Islam est au cœur de nombreuses polémiques.

### **IV - L'ACTION**

L'action est menée par deux salariées. Elle prend la forme d'entretien sur rendez-vous ou pas et parfois d'accompagnement dans certaines démarches.

Les demandes concernant les démarches administratives, les ressources, le logement, le droit au séjour pour un membre de la famille, les conflits familiaux.

Outre une aide concrète à la résolution de certains problèmes, nous apportons une écoute et un soutien. Les personnes ont besoin d'être éclairées, de pouvoir mesurer à court terme et à long terme les conséquences de leurs choix. Nous n'apportons pas de solutions. C'est avec la personne qu'on les cherche. On prend son temps, on tâtonne, on laisse les choses se décanter. Il s'agit d'échanges dans la durée pour que la personne avance à son propre rythme, qu'elle mûrisse sa décision.

Dans de nombreux cas, il n'y a pas de réponses immédiates.

Le travail consiste à accompagner la personne pour qu'elle puisse assumer le moins mal possible les difficultés qu'elle vit. La question du logement en est un exemple. Quand une personne est mal logée, nous l'aidons à effectuer les démarches nécessaires, mais sans grande illusion vu la pénurie de logements sociaux.

Notre rôle ne s'arrête pas là. Nous allons avec la personne, réfléchir, outre des habitudes culturelles, sur les conséquences de ses mauvaises conditions de logement : l'exiguïté et la promiscuité poussent à laisser les enfants traîner dans la rue. Le mari, quand il rentre dans un logement suroccupé, va se réfugier au bistrot avec des amis pour avoir la paix. En conséquence, c'est une difficulté pour le père d'assumer son rôle et de communiquer avec sa famille. Cette réflexion partagée permet à la femme de mieux cerner ce qui lui arrive, de se déculpabiliser et de commencer à chercher les petites solutions qui permettront, même dans des conditions de logement désastreuses, de vivre un peu mieux.

#### **V - EVALUATION:**

Une cinquantaine de femmes a bénéficié cette année de ce suivi.

L'aspect qualitatif est plus difficile à évaluer. Certaines démarches que nous avons soutenues ont abouti. Mais les femmes pourraient trouver ailleurs une aide aux démarches, une orientation sur d'autres services.

Notre spécificité, c'est l'écoute et notre connaissance du public. Nous ne connaissons pas tout des diversités culturelles, mais les années d'expérience nous ont appris gérer la communication avec le public.

Lorsque quelqu'un vient poser un problème, nous ne faisons pas abstraction de la personne en nous intéressant seulement au problème. La confiance qui s'est établie permet de parler de tout sans tabous. Cela donne les conditions d'un accompagnement de la personne vers son autonomie

## 20003-2004 FEMMES EN ALPHA ET EN STAGE

(Nombre de femmes inscrites : 104)

### - Pays d'origine

Maghreb	59 (56,73 %)
Afrique Noire	33 (31,73 %)
France	5 ( 4,81 %)
(issues de : 4 Maghreb, 1 Afrique Noire)	
Cambodge	2
Inde	2
Bangladesh	1
Egypte	1
Haïti	1

### Situation familiale

Femmes mariées ou vie maritale	79
Femmes seules (célibataires, Veuves, divorcées...)	25

### - Ages

Moins de 20 ans	1	} 38,46 %
de 21 à 25 ans	9	
de 26 à 30 ans	8	
de 31 à 35 ans	8	
de 36 à 40 ans	14	} 61,54 %
de 41 à 45 ans	21	
de 46 à 50 ans	17	
de 51 à 55 ans	17	
plus de 55 ans	9	

### - Nombre d'enfants

298 enfants soit une moyenne de 2,87 enfants  
(21 n'ont pas d'enfants)

### - Ancienneté de l'arrivée en France

moins de 2 ans	14 (13,46 %)
de 2 à 5 ans	27 (25,96 %)
de 6 à 10 ans	20 (19,23 %)
de 11 à 15 ans	10 ( 9,62 %)
de 16 à 20 ans	41 (10,58 %)
de 21 à 30 ans	18 (17,31 %)
plus de 30 ans	4 ( 3,84 %)

### Scolarisation antérieure

Jamais scolarisées	84 (80,78 %)
Scolarisées moins de 2 ans	9
Scolarisées de 3 à 4 ans	9
Scolarisées plus de 4 ans	2

### - Raisons de la non scolarisation

(Certaines ont donné plusieurs raisons)

Refus des parents	47 (55,95 %)
dont 31 parce qu'elles étaient des filles soit	(33,90 %)
Absence ou éloignement de l'école	23 (27,38 %)
Pauvreté	14 (16,66%)
Orpheline	7 (8,33 %)
Guerre - colonisation	4
Refus de l'enfant	2

### - Formation en France (alphabétisation)

Aucune formation	28 (26,92 %)
quelques mois ou 1 an	40 (38,46 %)
2 ans	8 ( 7,69 %)
3 ans	9 ( 8,66 %)
plus de 3 ans	19 (18,27%)

### Inscription à l'A.N.P.E.

Inscrites	36 (34,62%)
-----------	-------------

### - Expérience professionnelle en France

N'ont jamais travaillé	66 (63,46 %)
Ont travaillé	20 (19,23 %)
Sont en cours d'emploi	18 (17,13 %)

### - Allocataires du R.M.I.

9 ( 8,65 %)

## 2 - LA HALTE-GARDERIE « CARAVELLE »

*« Le Centre Social a pour objectif de favoriser les relations parents/enfants, de faciliter l'entrée en maternelle, de favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes enfants et de permettre une meilleure intégration de ceux qui sont issus des familles défavorisées ».*

Charte départementale des Centres Sociaux à Paris.

### A - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La halte-garderie a ouvert ses portes le 3 mars 2003. L'agrément DASES et CAF nous permet d'accueillir 19 enfants, par demi-journée, âgés de 4 mois à 4 ans.

#### 1- Les horaires :

L'accueil s'effectue par demi-journées. Fermeture annuelle en août et une semaine à Noël.

Lundi :	8h30 / 12h00 et 13h00 / 17h30
Mardi :	8h30 / 12h00 et 13h00 / 17h30
Mercredi :	8h30 / 12h00 et 13h00 / 17h30
Jeudi :	8h30 / 12h00 et 13h00 / 17h30
Vendredi :	8h30 / 12h00

L'inscription de l'enfant s'effectue sur rendez-vous, à la halte-garderie. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus à partir d'un barème établi par la CAF.

#### 2 - Locaux :

Les locaux sont situés au 1/7 rue de la Goutte d'Or. Nous disposons d'un local de 106 mètres carrés qui comprend: une salle d'activité, une pataugeoire et une chambre. Dans la structure, les couleurs reposantes et la grande clarté des baies vitrées rendent le lieu accueillant.

### B - PUBLIC

De mars à décembre 2003, nous avons accueilli 87 enfants :

9 enfants de 4 à 12 mois
40 enfants de 1 à 2 ans
38 enfants de 2 à 3 ans

Nous avons tenté de répondre aux besoins des familles du quartier : suivre des cours d'alphabétisation, se libérer du temps, travailler, permettre à l'enfant de vivre en collectivité. Nous avons accueilli des familles originaires de divers pays : Afrique Noire, Maghreb, France, Sri-Lanka. Nous veillons à favoriser une mixité sociale. En 2003, nous avons reçu des enfants dont les situations sociales sont diverses : familles isolées, parents séparés, familles nombreuses et familles mariées ou non avec un à deux enfants. Les parents qui travaillent occupent les postes suivants : agent d'entretien, employés dans le bâtiment, employés dans la restauration, comédiens, musiciens, agents commerciaux et enseignants. Certaines familles sont sans emploi et perçoivent le RMI ou les ASSEDIC.

### Evolution du nombre d'enfants

Nous avons augmenté progressivement le nombre d'enfants. Notre priorité était la qualité d'accueil auprès des familles et de leur enfant. De plus, l'équipe n'était pas au complet car il manquait une Auxiliaire de Puériculture, difficile à recruter. Finalement, une Auxiliaire de Puériculture a été embauchée en septembre. Nous avons démarré avec 31 % de présence enfants en mars pour atteindre 75 % en décembre.

## **C – L'EQUIPE**

**L'équipe est composée de cinq salariées :**

**RESPONSABLE EJE :** Diplôme Universitaire aux Fonctions de Responsable d'Accueil en Structure Petite Enfance et Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants. Elle occupe la fonction de Direction.

**EDUCATRICE :** Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants. Adjointe au poste de Responsable.

**AUXILIAIRE DE PUERICULTURE :** Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture.

**AUXILIAIRE PETITE ENFANCE :** Diplôme de CAP Petite Enfance.

**AGENT D'ENTRETIEN**

## **D - PROJET PEDAGOGIQUE**

### **1 - OBJECTIFS**

- Favoriser la séparation parents/enfant en douceur
- Favoriser l'autonomie et le développement de l'enfant à travers divers jeux et activités.
- Découvrir l'autre et échanger avec lui
- S'imprégner du langage avec les histoires, les chansons et les livres.

### **2 - DEROULEMENT DE L'ACTION**

#### **a - Inscriptions**

Les inscriptions s'effectuent sur rendez-vous avec la Responsable. Dans un premier temps, les parents sont reçus avec leur enfant pour visiter le lieu et rencontrer l'équipe. A ce moment, elle leur remet le règlement intérieur et la liste de documents à fournir. Dans un second temps, les parents apportent leurs documents et la Responsable échangent avec eux autour des habitudes de l'enfant et sur le fonctionnement de la halte-garderie. Dans un dernier temps, les parents signent une fiche de renseignements et d'autorisation d'hospitalisation en cas d'urgence. Ces rendez-vous permettent de prendre contact avec l'équipe et d'instaurer une relation de confiance.

## **b - Adaptation**

L'adaptation de l'enfant se fait progressivement. Elle permet à l'enfant vivre en douceur la séparation avec sa famille. Dans un premier temps, sa mère ou son père, reste avec lui pour prendre contact avec le personnel et les autres enfants. L'enfant y découvre également un nouveau lieu et de nouveaux jeux. C'est un moment d'échange pour connaître les habitudes et besoins de l'enfant par l'équipe. Les parents sont également amenés à découvrir le fonctionnement de la structure. Ensuite, nous proposons des petits moments de séparation avec le parent. A partir d'une à deux semaines, lorsque l'enfant vit bien la séparation, il vient à la halte-garderie les demi-journées prévues sur le planning.

## **c- Accueil**

Nous veillons au quotidien à la qualité de l'accueil auprès des familles et des enfants. Nous prenons le temps nécessaire pour permettre à chacun de se sentir en confiance. Un travail de parole et d'écoute est établi dès la première rencontre. Afin de favoriser l'accueil auprès des familles immigrées, l'équipe est particulièrement sensibilisée à l'inter culturalité et continue à se former sur ce thème. Lors de l'arrivée des enfants, toute l'équipe participe à l'accueil. Si besoin, la Responsable reste disponible pour recevoir les parents individuellement.

## **d-Organisation**

Nous veillons à prendre en compte le rythme de chaque enfant sans oublier de coordonner les rythmes individuels avec les rythmes collectifs.

L'organisation du temps et de l'espace s'oriente en fonction de la pratique de la mixité des âges. Ce choix s'effectue avec l'idée de retrouver la structure familiale. Les plus petits sont stimulés par le contact et l'activité des plus grands. La confrontation des grands avec les plus petits suscite l'apprentissage du respect mutuel. Cette mixité est pratiquée à travers des activités correspondant à tous les âges : chansons, comptines, éveil musical, histoires...

Des activités d'expérimentation (éveil musical, peinture, collage, dessins, pâte à modeler) permettent aux enfants de découvrir leur sens à travers différentes expériences. Des activités de psychomotricité (structure à grimper, cerceaux et ballons) sont proposées en petits groupes et en fonction du développement et des intérêts de chaque enfant. Ainsi, les enfants évacuent leur énergie lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Nous proposons une sieste aux enfants qui en ressentent le besoin. Un accompagnement individuel ou collectif permet à l'enfant de s'endormir en douceur.

Le goûter est apporté par les parents. Le goûter des plus petits est donné en fonction de leur rythme et de façon individuelle. Les plus grands goûtent ensemble autour d'une table. C'est un moment convivial avec les camarades et l'équipe.

## **e - Liens avec les autres secteurs du centre social**

En 2003, nous avons reçu 17 enfants dont les mères suivent des cours d'alphabétisation. La Responsable des Actions de Formation oriente les mères, qui ont besoin d'un mode d'accueil, vers la Responsable de la halte-garderie. Nous sommes en lien avec la Permanence Sociale pour orienter les familles en difficultés administratives ou autres. Nous sommes en contact avec la Responsable des Actions Culturelles pour favoriser les sorties familiales prévues par le Centre. La proximité des locaux favorise le lien avec la Responsable de l'Accompagnement à la scolarité. Certains grands frères ou grandes sœurs fréquentent cette action.

## **f - Implication des familles**

A la fête de l'Aïd, des parents ont apporté des pâtisseries orientales. C'était l'occasion de partager ensemble ce moment important de l'année. A la fête de Noël, la maman d'un enfant a présenté un

spectacle marionnette pour les enfants. Nous avons également fêté l'événement autour de quelques gâteaux et jus de fruits. Grâce à diverses associations, nous avons offert à chaque enfant une peluche. Lors de l'accueil des familles, des échanges se font autour de la vie quotidienne de l'enfant : sommeil, alimentation... Au départ des enfants, l'équipe discute avec les parents, qui le souhaitent, autour de la demi-journée passée avec l'enfant.

### **3 - MODE D'EVALUATION**

#### **a - Ecrits**

Nous enregistrons un dossier d'inscription avec tous les renseignements nécessaires pour chaque enfant. La Responsable dispose d'un ordinateur pour mettre à jour les diverses tâches administratives demandées : feuilles de présences, factures, participations familiales, dépenses, recettes, courrier, bilans...

L'équipe utilise un cahier de suivi pour les enfants : comportements, habitudes, évolution, difficultés rencontrées. Ainsi, un travail auprès des enfants et des familles s'établit pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

#### **b - Réunions d'équipe**

Une à deux fois par mois, l'équipe se réunit pour discuter du fonctionnement de la halte-garderie. En 2003, nous avons essentiellement échangé autour de l'adaptation des enfants, du déroulement des journées et de la manière d'améliorer l'accueil des enfants et des familles.

Une fois par semaine, la Responsable participe aux réunions d'équipe du Centre Social. Ainsi, un lien s'établit entre les différents secteurs pour répondre du mieux possible aux demandes du public qui fréquente le Centre Social.

## **E - PARTENARIAT**

Afin d'accompagner le mieux possible les familles, de coordonner les besoins en mode d'accueil et d'élargir les possibilités d'informations, nous avons pris contact avec les organismes du quartier : la P.M.I., le Pôle Santé, la halte-garderie « Pirouette », qui a fermé ses portes en juillet, l'Arbre Bleu, la Maison de l'enfance, les services sociaux et la CAF. Nous avons également participé à la fête de la Goutte d'Or où un spectacle a eu lieu pour les jeunes enfants du quartier.

## **F - DIFFICULTES RENCONTREES**

A l'ouverture de la halte-garderie, l'équipe n'était pas complète. Nous avons eu des difficultés à recruter une Auxiliaire de Puériculture. Ceci, pour diverses raisons : les candidates à se présenter étaient peu nombreuses ou leurs compétences ne correspondaient pas au poste à pourvoir. Finalement, c'est en septembre que nous avons pu embaucher l'Auxiliaire de Puériculture.

En novembre, la Responsable de la halte-garderie a démissionné. A son départ, c'est l'Educatrice de Jeunes Enfants qui a repris son poste. Nous avons également trouvé des difficultés à recruter une Educatrice de Jeunes Enfants pour la remplacer. Ce n'est que depuis début janvier 2004, que l'équipe sera au complet.

Tout au long de l'année, nous avons eu de nombreux départs d'enfants pour diverses raisons : déménagements, parents qui trouvent un travail, difficultés pour certaines familles de s'inscrire dans une régularité.

Nous avons également eu des difficultés à faire respecter le règlement intérieur pour certaines familles qui avaient du mal à entrer dans un cadre bien défini.

## G - PROJETS 2004

Le 5 janvier 2004, nous embaucherons une Educatrice de Jeunes Enfants. L'effectif étant complet, nous envisageons d'augmenter le nombre d'enfants par rapport à 2003. Nous veillerons également à une meilleure répartition des tranches d'âge.

Dans un souci d'améliorer la qualité du travail auprès des enfants et des familles, les membres de l'équipe ont choisi de s'inscrire dans des formations auprès de l'Ecole des Parents, Enfance et Musique et Musique en Herbe.

Nous prévoyons d'accueillir des stagiaires préparant un Diplôme Petite Enfance pour leur faire découvrir notre structure et échanger avec eux autour de l'accueil des enfants en halte-garderie. C'est aussi l'occasion de réfléchir ensemble sur nos connaissances théoriques et pratiques. Nous recevrons une stagiaire EJE en 2<sup>ème</sup> année de formation, du 5 janvier au 28 mai.

A partir de janvier 2004, nous rencontrerons une fois par semaine l'association « Lire A Paris ». L'objectif de leur intervention est de sensibiliser les 0-4 ans et leurs parents autour du livre. Dans un premier temps, les lectrices de l'association interviennent auprès des enfants par une lecture individualisée pour accompagner l'enfant. Une approche fine s'effectue pour que l'enfant s'approprie le livre à son propre rythme. Ce travail de collaboration entre l'association « Lire à Paris » et l'équipe va permettre aux professionnelles de s'approprier ces moments de lecture. Dans un deuxième temps, nous inviterons les parents à partager l'approche du livre avec leur enfant.

Par ailleurs, nous prévoyons de développer notre action autour de la parentalité. Lors de l'accueil, nous encouragerons les familles à accompagner les enfants dans la salle d'activité afin de favoriser la communication avec les membres de l'équipe. Jusqu'alors, les parents n'entraient pas dans la salle car le lieu nous semblait étroit. Par ailleurs, ces moments vont permettre aux parents d'échanger davantage entre eux. De plus, des moments de rencontre parents équipe seront proposés pour discuter autour de sujets qui questionnent les familles tel que : l'adaptation, le sommeil, l'alimentation ...

Cette année 2003 a été un temps de mis en route. D'ores et déjà la halte-garderie est bien connue des partenaires du quartier et des parents. L'année 2004 va consolider l'année 2003 en gardant comme priorité l'accueil enfants et parents.

### 3 - LES ACTIVITES JEUNESSE

- « Le Centre Social a pour objectif de prévenir les risques de marginalisation et/ou de délinquance des enfants et des préadolescents en leur proposant des activités attrayantes, ludiques et éducatives adaptées à leurs besoins et à leur âge, et en les soutenant dans leurs projets.

- D'aider les familles à être plus autonomes et plus responsable notamment en revalorisant la fonction parentale »  
Charte départementale des Centres Sociaux à Paris.

En 2003, le secteur d'accompagnement à la scolarité s'est énormément développé. Tout d'abord, l'accompagnement à la scolarité, qui reste la principale action de ce secteur, a redéfini ses objectifs et son mode de fonctionnement auprès des familles et des accompagnateurs bénévoles. Puis, les activités culturelles et artistiques se sont mises en place naturellement en cohérence avec le projet pédagogique de la responsable de secteur.

#### 1 - L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

##### A – Constats

Nous observons, concernant le **domaine scolaire** que peu de jeunes inscrits en accompagnement à la scolarité sont en réel échec scolaire (nombreux redoublements, sections particulières etc...). Une dizaine de jeunes (sur près de 70) ont été dans ce cas de figure. La grande majorité a, plus que des problèmes scolaires, de grandes difficultés au quotidien pour répondre aux différentes demandes de l'école (comportement, travail, assiduité, respect, concentration, mémorisation etc..).

D'autre part, par rapport aux **contextes familiaux**, nous pouvons dire que beaucoup de jeunes sont issus de familles étrangères ne maîtrisant pas suffisamment notre langue, ou notre système scolaire pour les soutenir au mieux et ont besoin de ce soutien supplémentaire. Ces familles nécessitent d'être accompagnées, de comprendre les enjeux d'une scolarité et l'importance de l'implication des parents vis-à-vis de l'école.

Enfin, concernant le **domaine des loisirs**, des sports et de la culture, il est vrai que les jeunes qui côtoient notre centre social participent à des activités culturelles et sportives par le biais des associations (ateliers réguliers, sorties ponctuelles dans les lieux culturels...). Cependant, on constate que d'eux-mêmes ils n'accèdent pas à ces lieux soit par manque de moyens financiers soit par méconnaissance. La famille n'est généralement pas investie dans ce type de démarche ; cela leur paraît superflu.

##### B – Objectifs

Nos objectifs sont clairement définis et notre action se déroule en adéquation avec les objectifs décrits par la charte de l'accompagnement à la scolarité signée en 2002 dont voici un rappel.

« On désigne par "accompagnement scolaire" l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire, appui qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial et social.

Ces actions sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. C'est dans ce sens que l'on doit distinguer l'accompagnement scolaire des activités des loisirs périscolaires; même si ces deux champs d'intervention contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève, et donc à de meilleures chances de succès à l'école.

L'accompagnement scolaire ne se pose pas en alternative à l'Ecole. Au contraire, il reconnaît son rôle central, quand il se propose:

1) de fournir aux jeunes des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs;

2) d'élargir les centres d'intérêts des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche;

3) de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leurs capacités de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre jeunes."

Outre ces objectifs, l'Accueil Goutte d'Or cherche à favoriser les liens entre l'école et les parents, l'école et l'enfant, l'enfant et les parents. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la vie ensemble.

### C – Public

Le public visé par notre action d'accompagnement à la scolarité est déterminé en fonction de la demande et de nos capacités. La demande étant très forte sur le quartier, nous ne pouvons satisfaire tout le monde. Les jeunes n'étant inscrits dans aucune autre association sont prioritaires.

De même les jeunes déjà suivis chez nous l'an passé pour qui le travail d'autonomie et de consolidation des bases n'est pas achevé. De la même façon un enfant dont la situation scolaire est « rétablie » et qui travaille de façon régulière et autonome n'est plus prioritaire au centre social.

Enfin, du fait des engagements du centre social envers ses financeurs, nous privilégions les jeunes scolarisés entre le C.E.1 et la 5<sup>ème</sup>; d'autres associations prennent en charge les collégiens et lycéens.

### D - Moyens

Les **moyens humains** dont dispose le secteur jeunesse se constituent d'une salariée à plein temps chargée de la coordination et d'une soixantaine d'accompagnateurs bénévoles auxquels le centre fait appel pour effectuer les séances d'accompagnement scolaire individuel.

Ces derniers sont reçus lors d'un entretien d'environ une heure permettant de percevoir leur motivation et de valider que la personne adhère à nos objectifs et à notre conception de l'accompagnement scolaire.

Les modes de recrutements très divers font que (annonces Zurban, Télérama, journaux locaux, commerçants, site Internet, relations et bouche à oreilles.....), les accompagnateurs ont des profils très différents.

#### a Profil des bénévoles (age, niveau scolaire et ancienneté dans l'association):

	- 20 ans	20/30 ans	30/40 ans	40/50 ans	50/60 ans	+60 ans	Total
Homme	1	6	4	3	1	1	16
Femme	4	27	9	2	5	4	51
Total	5	33	13	5	6	5	67

	Bac	Bac+2	Licence	Maîtrise	Bac+ 5	Total
Total	3	26	10	16	12	67

Année	1 an	2 ans	3ans	4 ans	5 ans	5 ans et +	Total
Total	37	8	12	5	2	3	67

#### b -La formation des bénévoles :

Trois associations proposent collectivement un cycle de formation en partenariat avec la salle Saint Bruno (agrée centre de formation) à destination des bénévoles en accompagnement à la scolarité de toutes les associations du quartier.

Ce sont des sessions de formation d'environ deux heures répondant aux demandes des bénévoles (connaissances du quartier, programmes, approche ludique des apprentissages, apprendre à apprendre, gérer un groupe d'enfant, psychologie de l'enfant et de l'adolescent...). Les intervenants en plus de leurs domaines de compétences (psychologues, pédagogues, sociologues) ont une spécialisation sur les questions de l'accompagnement à la scolarité.

D'autre part nos bénévoles ont accès aux formations proposées par la Fédération des Centres Sociaux de Paris en partenariat avec le C.E.T.E.C.

Quant aux **moyens matériels**, le centre social dispose depuis le début du mois de Mars 2003 de nouveaux locaux entièrement disponibles lors des activités d'accompagnement scolaire.

De par leur disposition, ils permettent de créer des temps de rencontres et d'échanges aussi bien pour les parents que pour les bénévoles.

Un espace « discussion » est aménagé afin que les usagers prennent le temps si ils le désirent de prendre un café ensemble et de confronter leurs questionnements. Ainsi les parents créent parfois de façon informelle des moments d'échanges autour des problématiques liées à la parentalité.

Quant aux bénévoles cet espace, bien souvent occupé pendant l'attente entre deux séances, leur permet de faire la transition entre leur journée et la séance qui va commencer. Ainsi ils échangent entre eux sur les difficultés rencontrées, rencontrent les parents, partagent leurs impressions avec la coordinatrice etc....

#### E – Description de l'action

Le fonctionnement de l'activité de l'accompagnement scolaire est individuel. L'objectif de l'accompagnement à la scolarité n'est pas de faire ses devoirs mais de comprendre ses leçons et les notions abordées au cours de la semaine afin que le jeune soit capable de faire ses devoirs chez lui par la suite.

L'enfant peut convenir d'une séance par semaine d'une durée allant de une à deux heures avec son bénévole. Le jeune est suivi tout au long de l'année scolaire par le même référent et ils se voient au créneau horaire défini. Nous les accueillons du lundi au jeudi entre 17h00 et 20h00.

Nous souhaitons, à travers ces séances, pouvoir travailler étroitement au niveau scolaire et prendre le temps de revenir sur les lacunes accumulées les années passées, mais aussi aborder leur rapport à la scolarité en les mettant en relation avec un adulte disponible et prêt à leur consacrer du temps régulièrement.

##### a - Implication des enfants :

Les jeunes qui souhaitent s'inscrire doivent rencontrer la coordinatrice afin d'évaluer leur motivation et leurs besoins réels. Après quoi, les jeunes s'engagent lors de l'inscription à être ponctuels et assidus. Ils sont présents lors des discussions sur leur évolution avec les parents et le bénévole. Ils apportent leur bulletin à la fin de chaque trimestre pour une discussion autour de ce support. Nous leur demandons de faire part de leurs difficultés au bénévole et/ou à la coordinatrice.

Il y a de grandes difficultés à respecter ces engagements. Nous constatons non pas un absentéisme mais des retards, des « oublis » fréquents. Ces manquements sont dus aussi au manque d'implication des parents dans notre action.

##### b - Les parents :

Les parents doivent être présents lors de l'inscription de l'enfant. Lors de la première séance de l'enfant avec un bénévole, un des parents au moins est présent au début et à la fin pour communiquer avec le bénévole et la coordinatrice. Ensuite, les parents sont tenus, une fois par mois de rencontrer le bénévole pour faire le point sur l'évolution de leur enfant (qu'elle soit scolaire, comportementale ou autre).

Les parents sont présents lors des rencontres entre les bénévoles et les enseignants.

Les familles montrent un réel désir de réussite pour leurs enfants mais ne s'en donnent pas toujours les moyens et, pour certaines, n'en assument pas les efforts nécessaires.

Il est difficile de généraliser ces manquements qui résultent de causes diverses selon les familles : méconnaissance du système scolaire, famille monoparentale peu disponible, culture différente, analphabétisme, ou simplement désinvestissement dans l'éducation des enfants.

##### c - Lien avec l'école :

En début d'année, notre association présente ses actions aux équipes pédagogiques de chaque établissement du quartier dont sont issus les jeunes inscrits au centre social.

D'autre part, une fiche de liaison permettant de repérer les lacunes et déviations du jeune est adressée à l'enseignant de l'enfant qui nous la retourne complétée par ses remarques et coordonnées.

Les bénévoles qui le souhaitent peuvent rencontrer avec la famille les enseignants au cours de l'année.

Les établissements prennent également contact avec nous dès qu'ils le souhaitent pour évoquer la situation d'un élève.

La R.E.P. s'est jointe à nous lors des formations proposées aux bénévoles afin d'expliquer le contexte particulier dans lequel évoluent les élèves scolarisés en Z.E.P.

D'autre part, la R.E.P. nous informe de chaque événement important au cours de l'année et nous invite à y participer (journée des métiers, remise des bulletins, réunion commission enfance/jeunesse avec d'autres associations du quartier..)

## F - Evaluation

**Quantitativement**, sur l'année 2003, soixante trois jeunes ont bénéficié de séances d'accompagnement à la scolarité individuelle.

Voici un rapide descriptif des jeunes :

• Niveaux scolaires	• Cycle 2*	• Cycle 3*	• Collège	• Lycée	• Total
• Nombre	• 5	• 28	• 27	• 3	• 63

Cycle2\* : Grande section à fin de C.E.1

Cycle3\* : C.E.2 à C.M.2

De façon plus **qualitative**, outre les bulletins scolaires qui nous permettent d'évaluer les progrès de l'enfant, d'un point de vue scolaire nous pouvons avoir recours à certains tests de fin d'année reprenant les bases des programmes normalement acquis.

D'un point de vue relationnel, nous faisons des entretiens avec les enfants.

En fin d'année scolaire, les constatations relatives au **domaine scolaire** nous montrent en grande majorité, à travers les bulletins et livrets des jeunes, une progression constante et d'autant plus dès le milieu du second trimestre. Les rencontres avec les professeurs nous confortent dans notre sentiment de progrès, car même si il ne se ressent pas de suite dans les résultats, l'instituteur perçoit bien souvent que les lacunes antérieures diminuent mais au-delà que le comportement du jeune évolue (concentration, discipline...)

Par rapport aux **familles**, elles sont un peu plus impliquées dans la scolarité de leur enfant. Un premier pas se fait bien souvent vers l'école en prenant par exemple garde à ce que les enfants adoptent un rythme de sommeil adéquat, qu'il ait le matériel nécessaire pour aller en classe etc.... Il y a un début d'implication pour tous, et pour les familles les plus sensibilisées, des prises de rendez-vous avec les professeurs, des entretiens réguliers avec les bénévoles. Seules quelques familles restent totalement en marge de l'éducation de leurs enfants, cela reste très minime.

## **2 - LES ACTIVITES**

### 1 - Constat

Nous souhaitons développer les activités collectives dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Nous proposons diverses sortes d'expressions aux jeunes sous forme d'ateliers artistiques, afin de prolonger le travail que nous faisons lors des séances d'accompagnement scolaire individuel (prise de confiance en soi, découverte des autres, mise en commun des connaissances et compétences, etc...). Des activités communes sont donc régulièrement mises en place.

### 2- Description des actions

a - Ateliers réguliers de pratiques artistiques

En 2003, deux ateliers ont été mis en place : l'atelier théâtre et l'atelier danse. Les deux activités fonctionnent selon un principe identique : un groupe d'une dizaine de jeunes découvre une pratique artistique à travers l'initiation faite par un bénévole par ailleurs professionnel dans la pratique enseignée.

Les ateliers ont lieu une fois par semaine, en dehors des horaires d'accompagnement scolaire individuel, et durent une heure trente environ.

#### b - Stages artistiques ponctuels

Dans le cadre des activités proposées sur le quartier pour les jeunes, nous avons proposé en 2003 différents stages de découverte à notre public.

En lien avec le carnaval organisé par l'association Arcavals, les jeunes ont pu s'investir dans des stages de flamenco, décoration de char et fabrication de masques. Ces animations encadrées par des professionnels ont permis de préparer l'événement bien avant le jour même du défilé et rendre les jeunes plus actifs dans l'organisation de cette fête.

#### c - Stages d'animations scientifiques

Un partenariat avec l'association « Les Petits Débrouillards » nous a permis de proposer à chaque vacance scolaire un stage d'animations scientifiques. Ces stages ont pour objectifs de permettre aux jeunes d'accéder de façon ludique aux sciences physiques et mathématiques et d'acquérir peu à peu une démarche expérimentale.

#### d - Les événements ponctuels

En 2003 les jeunes du centre social ont participé au carnaval organisé par « les Arcavals » en mars. Outre les ateliers artistiques mis en place à cette occasion, les jeunes ont été invités à défiler dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.

Le 23 décembre 2003, le centre s'est investi sur un événement nouveau : Le Square de Noël. Cette journée organisée en partenariat avec d'autres associations du quartier avait pour objectif de proposer un moment festif et convivial aux jeunes et plus largement aux habitants à l'occasion des fêtes de fin d'années. Un spectacle de contes a eu lieu en début d'après midi, après quoi le public a rejoint le square Léon où se trouvaient des stands d'animations (vente de crêpes, barbe à papa, henné, maquillage, fabrication de photophore, expériences scientifiques). Cet événement a été réellement ressenti comme un moment fort sur le quartier.

#### e - Les animations estivales :

De nombreux jeunes ne partent pas en vacances durant l'été et n'ont pas forcément accès aux centres de loisirs. C'est pourquoi en juillet, nous avons proposé un programme de trois semaines d'activités. Les sorties proposées s'adressaient aux jeunes de 8 à 12 ans principalement. Nous avons décidé de proposer des animations complètement différentes de ce que les jeunes ont l'habitude de faire afin d'éveiller leur curiosité et leurs goûts et ce dans divers domaines (cinéma, musée, découverte de parcs et jardins etc.(cf. annexe)

### 3- Evaluation

#### a - Quantitative

Les ateliers, réguliers et ponctuels, regroupent en moyenne de 8 à 12 jeunes.

Quant aux sorties effectuées, nous n'emmenons jamais plus de 15 jeunes avec trois adultes.

Il s'agit là d'une réelle volonté de restreindre le nombre de participants. Cela permet aux accompagnateurs d'être beaucoup plus disponibles et à l'écoute des enfants, et d'aller à l'avant de leur questionnement.

#### b - Qualitative

Nous avons proposé un atelier théâtre qui a beaucoup apporté tant sur la pratique de cet art que sur le simple fait de pouvoir s'exprimer, de pouvoir simuler des situations de la vie quotidienne etc.. Des lors, les jeunes ont fait la demande de multiplier ce type d'ateliers pour l'année prochaine.

En ce qui concerne les lieux culturels, la grande majorité des jeunes n'y ont pas du tout accès. Nous avons organisé de nombreuses sorties, et pour beaucoup ils ont eu l'occasion d'aller pour la première fois dans un musée, dans un autre quartier de Paris etc...

Cette sensibilisation aux lieux culturels a été très positive mais n'a pas encore permis de voir une autonomie ...

### 3 - PARTENARIAT

Le tissu associatif est très présent dans notre quartier de la goutte d'or.

Nous sommes en lien avec toutes les associations s'adressant à un public jeune notamment par le biais d'une commission « enfance / jeunesse ». Celle a pour objectif de dégager et travailler les problématiques de ce public sur le quartier (relation famille/école, jeune/police, etc.)

De façon similaire, le centre social s'engage dans ces réflexions au niveau départemental à travers la commission parentalité mise en place par la fédération des centres sociaux.

Certaines associations travaillent plus étroitement avec nous, principalement sur la formation des bénévoles. Nous mettons en place, à quatre associations, un programme de sessions de formations à destination de nos intervenants. Ainsi cette répartition du travail et des coûts nous permet de proposer une formation plus complète et professionnelle à un plus grand nombre.

Nous avons également des liens avec les associations culturelles afin de mettre en place des projets ponctuels (Arcavals, Cargo 21 par exemple...) et de proximité (ADCLJC dans le cadre du square de Noël par exemple)

### 4 - OBJECTIFS 2004

#### a - Poursuivre les ateliers artistiques

Le centre a déposé pour cela une demande aide financière auprès de la mairie du XVIII dans le cadre de la dotation culturelle de proximité. Celle ci nous permettra de mettre en place en 2004 des stage vidéo et musique en plus des ateliers danse et théâtre.

#### b - Poursuivre les sorties

En juillet 2004, nous envisageons de mettre en place un programme de sorties similaire à l'année passée. Le centre prendra donc ses dispositions en terme de personnel et d'autorisation selon les exigences de la DRDJS (Direction Régionale et Départementale de Jeunesse et Sports)

#### c - Mini Séjour

Nous envisageons de proposer un séjour d'une semaine aux jeunes du quartier ne partant pas en vacances cet été. Ce mini camp d'une semaine sera destiné aux jeunes de 8 à 12 ans et proposé à huit à dix participants. Notre souhait est de leur faire découvrir une réserve naturelle dans les Pyrénées Orientales et ainsi prolonger notre sensibilisation à l'environnement qui se déroulent tout au long de l'année

#### d - Formation

Pour répondre aux nouvelles réglementations Jeunesse et Sports, la responsable du secteur doit accéder rapidement à une formation. De même le centre entrera prochainement en procédure d'agrément C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement).

## Programme des sorties proposées en juillet 2003 aux jeunes

Lundi 7 :

9h30 -12h : Atelier « Les Petits Débrouillards ». Thème : Chimie.

13h -17h : Sortie au Centre Pompidou et visite des Halles, de Notre Dame, de l'île de la cité.

Mardi 8 :

9h30 -12h : Atelier « Les Petits Débrouillards ». Thème : Chimie.

Mercredi 9 :

9h - 17h30 : Journée à la Villette (participation aux ateliers proposés et visite d'expo).

Jeudi 10 :

9h30 -12h : Atelier « Les Petits Débrouillards ». Thème : Chimie.

14h – 17h : Contes africains et contes merveilleux à l'association.

Vendredi 11 :

9h30 -12h : Atelier « Les Petits Débrouillards ». Thème : Chimie.

13h-17h : Cinéma « Princesses Mononoké » au cinq Caumartin (st Lazare).

Mardi 15 :

14h – 17h : Concours de dessin. Election par les passant « recrutés » dans la rue.

Mercredi 16 :

13h-17h : Exposition de « Yanomi, l'esprit des forêts » à la Fondation Cartier suivi d'un atelier contes reprenant les grands axes de l'exposition « Les belles histoires de Bertille Soulier ».

Jeudi 17 :

13h-17h : Exposition « A table » au Palais de la découverte. Balade sur les Champs.

Vendredi 18 :

Matinée : Découverte du quartier Latin, pique nique aux arènes de Lutèce.

Après midi : Cinéma « Les Enfants de la Pluie » au MK2 Saint Michel.

Lundi 21 :

9h – 17h : Jeu de piste à Montmartre, découverte de ce quartier et de ses lieux « phares ».

Mardi 22 :

9h – 17h : Parc de Bagatelle : exposition sur les Labyrinthes.

Mercredi 23 :

13h-17h : Zoo de Vincennes.

Jeudi 24 :

13h-17h : Animations sur place. Découverte des lieux à visiter (gratuit ou peu cher) à Paris en vue de sorties indépendantes en Août.

Vendredi 25 :

Matinée : Jardin du Luxembourg : exposition de Réza, découverte du jardin.

Après midi : Cinéma « Princes et Princesses » au Studio des ursulines.

## 4 - ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET FAMILIALE

« Le Centre Social a pour objectif de renforcer le lien social en créant des occasions de dialogue et d'échanges entre les générations, entre les personnes issues de milieux sociaux différents et entre populations d'origines différentes ».

Charte départementale des Centres Sociaux à Paris.

Créé depuis septembre 2002, le secteur « animation socioculturelle » ne cesse de se développer, en rapport avec la demande des familles du quartier. Les projets menés dans le cadre de cette action ont pour objectifs de :

- ↓ Favoriser les relations intergénérationnelles entre les habitants du quartier
- ↓ Renforcer le lien parental
- ↓ Favoriser la mixité culturelle et sociale
- ↓ Permettre aux habitants de trouver leur place dans le quartier, et participer à l'insertion et l'épanouissement de chacun.

Le secteur animation socioculturelle travaille en transversalité avec les autres secteurs du Centre Social, pour une meilleure connaissance du public et logique d'action.

Nota : La responsable titulaire du secteur animation, Séverine Dumont, a conduit les actions de janvier 2003 au 7 novembre 2003, date à laquelle, elle est partie en congé maternité. Céline Bouzianne a été recrutée en CDD, pour la remplacer du 3 novembre 2003 au 4 juillet 2004.

### Actions menées en 2003 :

- Animation familiale
- Animation adulte
- Animation festive et débats.

## 1 - ANIMATION FAMILIALE

### A - Les sorties familiales :

#### **1 Objectifs**

Les objectifs recherchés par de telles actions sont :

- Accès à la culture et aux loisirs pour les familles,
- Créer du lien social entre les familles et développer la solidarité interfamiliale.
- Développer leur indépendance et leur mobilité dans Paris et au delà.

#### **2 Déroulement de l'action**

Les sorties sont réalisées les mercredis et/ou les dimanches ainsi que pendant les petites vacances scolaires. Elles sont ouvertes à tous les habitants du quartier, dans une optique de mixité sociale et culturelle. Il s'avère que la majorité des participantes sont les femmes fréquentant les groupes d'alphabétisation et leurs enfants, ce qui s'explique par leur connaissance de la structure. Une participation financière est systématiquement demandée (sauf pour les places offertes par des

associations caritatives) et le coût réel de l'activité est expliqué aux familles. En effet, le Centre Social AGO prend en charge une partie du coût.

### **3 Evaluation**

En 2003, environ 20 sorties ont été réalisées et ont représenté des temps forts : La Géode, la Cité des Sciences, les Bateaux Mouches, le Jardin d'Acclimatation, le Cirque de Pékin, cinéma, visite du Palais de Chaillot, spectacles... Cf. *tableau joint à titre indicatif*. La journée à la mer (Trouville) a été un moment important pour les familles inscrites car certaines n'avaient jamais vu l'océan. Cette sortie a été une des plus appréciées.

Grâce au partenariat avec les associations Culture du cœur et le Secours Populaire des familles plus autonomes ont pu bénéficier de places de spectacles gratuites ou peu chères.

L'impact sur les familles a été relevé par les différents professionnels du Centre. Les sorties familiales s'avèrent complémentaires aux actions du secteur alphabétisation. Les familles sont plus mobiles dans l'espace (certaines emmènent leurs enfants de nouveau sur le lieu de la visite), ont découvert des musées et sorties qu'elles ne connaissaient pas, sont valorisées dans leurs actions et ont fait de nouvelles connaissances avec les autres familles.

## **B - Les vacances familiales :**

### **1 Constat**

Le constat réalisé sur le terrain montrait que beaucoup de familles du quartier en situation précaire n'ont pas accès aux vacances, hormis dans le cadre d'un séjour au pays d'origine pour les familles immigrées. Seuls quelques enfants partent en colonie de vacances.

Beaucoup de familles sont captives du quartier, où tout leur est familier à la différence du départ en vacances vers un lieu inconnu, ce qu'elles redoutent psychologiquement. Cependant, elles évoquent souvent l'envie de sortir de leur milieu, d'aller « souffler ailleurs » et de pouvoir redécouvrir les liens familiaux dans un endroit neutre.

### **2 Objectifs**

Les objectifs étaient par conséquent, de faire partir pour la première fois, via le Centre social Accueil Goutte d'Or, des familles en vacances en France. Le but de cette opération :

- Accès aux vacances, à un lieu de loisirs et de détente pour les familles,
- Ouverture culturelle et touristique sur d'autres régions françaises,
- Travailler à l'autonomie des familles, pour qu'elles puissent par la suite, partir sans aucun suivi.
- Renforcer le lien familial en partageant un moment de détente et de loisirs.

### **3 Public visé**

Le public visé est constitué de familles autonomes/mobiles maîtrisant la langue française et qui ne sont jamais partis en vacances en France.

### **4 Partenaires**

Nous travaillons avec Bourse Solidarité Vacances, organisme collectant des séjours auprès de prestataires touristiques et les redistribuant à des prix adaptés, pour des familles dites en « difficulté ». Vacances Ouvertes et la Fédération des Centres Sociaux pour l'obtention de chèques vacances (1 240 €uros).

## 5 *Déroulement de l'action*

La sensibilisation et communication ont été engagées dès février 2003 auprès du public fréquentant habituellement la structure. Finalement, trois familles sont parties en vacances via la structure (deux familles venaient du secteur RMI et une du secteur alphabétisation).

La préparation de leurs séjours a été minutieusement travaillée avec les familles, afin qu'elles soient totalement autonomes sur place. Elles étaient maîtres de la forme de leurs vacances, en choisissant elles-mêmes leur hébergement, restauration, transport, destination, période, loisirs.... Les familles ont participé largement au coût financier de leur séjour.

La responsable animation était référente pendant la période de séjour des familles et joignable sur la structure.

A leur retour, un bilan avec chaque famille a été réalisé afin de recueillir leurs impressions, la qualité positive ou non du séjour, etc....

## 6 *Evaluation :*

a - Bilan quantitatif de l'action : Trois familles sur dix initialement prévues sont parties en vacances. Plusieurs raisons peuvent être avancées :

- Première fois que ce type de projet était proposé par la structure,
- Seules les familles fréquentant la structure ont eu la communication (pas de communication sur le quartier,...),
- La projection dans le temps est difficile pour certaines familles qui vivent dans l'instant. Ainsi beaucoup d'entre elles ont voulu adhérer au projet après le délai d'inscription, ce qui leur a été refusé,
- D'autres familles se sont désinscrites en cours de projet, pour des motifs personnels (retour à l'emploi, choix final de vacances au pays).

Cela ne peut être considéré comme un échec, car un tel type de projet est à monter sur le long terme et la communication entre les familles doit se faire avec le temps. Nous espérons l'année prochaine avoir plus de familles « partantes » pour le projet vacances.

### b - Bilan qualitatif de l'action :

Chacune des familles parties a exprimé sa satisfaction globale par rapport à leur séjour et souhaite repartir l'an prochain.

- Les familles ont eu accès aux vacances et ont choisi individuellement leur séjour en adéquation avec leurs besoins.
- Les familles ont pu s'ouvrir culturellement sur d'autres régions de France.
- Elles ont acquis une autonomie certaine et de la confiance en elles.
- Enfin, le lien interfamilial a été resserré et les enfants ont ressenti une certaine fierté envers leurs parents.

Suite à cette action, un bilan entre associations a été mené sur le thème des vacances familiales et a débouché sur la nécessité de créer un point d'information vacances pour orienter au mieux les familles. Faute de moyens, ce projet n'a pas encore vu le jour mais reste une action à développer pour les années suivantes...

## 2 - ANIMATION ADULTE

### A - Les sorties pédagogiques :

Dans le cadre des Ateliers de Formation de Base (alphabétisation) et du stage, différentes sorties ont été proposées aux groupes. Elles s'inscrivent totalement dans les objectifs visés par l'action puisqu'elles incluent dans l'apprentissage, une dimension de connaissance de la société et de culture française. Les lieux visités ont été divers et variés : Musée des Arts et Traditions Populaires, Palais de la

Découverte, Institut du Monde Arabe, Mairie de Paris et du XVIII, Cité des Sciences... Les sorties font systématiquement, l'objet d'une sensibilisation en amont et d'une discussion après. Elles sont aussi l'occasion, pour ces femmes qui sortent très peu du quartier, de faire un apprentissage pratique/découverte de Paris (prendre le métro, étudier un itinéraire...) et d'une ouverture culturelle.

**B - Atelier de sensibilisation à la musique** En partenariat avec « Les Trois Tambours » cet atelier est proposé aux femmes en alphabétisation dans un souci d'expression culturelle.

**C - Atelier d'écriture** Organisé avec « la compagnie Graine de Soleil », cet atelier a aussi comme objectif de favoriser l'expression des stagiaires.

### 3 - ANIMATION FESTIVE ET DEBATS

**A - La Goutte d'Or en Fête** : Comme chaque année, la structure a participé à l'organisation de la Fête en se chargeant de la mise en place du spectacle petite enfance. D'autre part, l'association participe à la fête avec le stand "plats" grâce à la contribution des femmes du quartier. Il nous paraît toutefois important que cet événement évolue car il est confronté à des baisses de financement dans un budget où la part consacrée à la technique est considérable. La Fête respecte actuellement une certaine grille qu'il serait bon que les associations du quartier rediscutent au profit de la valorisation des énergies et richesses présentes sur le quartier.

**B - Les Arcavals** : En mai 2003, nous avons participé aux Arcavals, carnaval déambulatoire organisé par l'Association Paris Macadam. Les enfants de l'accompagnement scolaire ont participé à quelques ateliers en amont de la fête (flamenco, fabrication de masques...) mais en raison de nombreux problèmes organisationnels nous ne pensons pas réitérer ce partenariat en 2004.

**C - La fête de l'Aïd** : En novembre 2003, les femmes inscrites ou anciennement inscrites ont émis le désir de fêter l'Aïd toutes ensemble. Nous avons loué une salle pour un temps convivial de musique et de danse.

**D - La fête de Noël** Une grande fête réunissant 150 personnes s'est déroulée à la salle Saint Bruno. Une subvention « fête de Noël » a permis d'engager la compagnie Graines de Soleil pour cette occasion. Les comédiennes ont lu les poèmes de l'atelier écriture des femmes du centre. Un échange avec le centre social de Pierrefite s'est déroulé lors de cette fête.

**E - Débat sur la double peine** : Nous avons organisé un débat autour du documentaire de Bertrand TAVERNIER : « Histoires de vies brisées » le 15 avril à la Salle St Bruno en présence du réalisateur et de 2 intervenants du collectif contre la Double Peine. Ce débat a connu un vif succès auprès des habitants du quartier avec des témoignages bouleversants de personnes directement concernées par le sujet. Tout comme le débat que nous avons organisé en décembre 2002 avec Accueil Laghouat et ASFI sur le Droit à la Langue pour tous, ce projet nous a paru pertinent dans le sens où il permettait de donner la parole sur le sujet de la double peine, à des personnes habituellement peu enclines à la prendre.

La responsable du secteur, Céline Bouzianne (remplaçante de Séverine Dumont), s'appuyant sur ses expériences dans d'autres centres sociaux, souhaite développer d'avantage l'aspect animation famille et replacer les habitants du quartier comme acteurs du Centre Social. A cet effet, les actions restent les mêmes, mais elles seront repensées pour impliquer davantage les habitants en tant qu'acteurs de la structure et de la vie du quartier.

### A - Animation familiale

Les sorties familiales devraient être le fruit du besoin et des désirs des familles du quartier. A cette fin, les familles ont été réunies en décembre 2003 pour énumérer les sorties qu'elles ont envie de faire avec leurs enfants et toutes autres actions susceptibles de correspondre au secteur animation socioculturelle familiale. Lors de cette réunion plusieurs propositions ont été formulées :

- 1 Une grande sortie payante minimum par mois** : Le prix a été fixé avec les familles à 2 euros, le reste étant pris en charge par le Centre Social.
- 2 Des ateliers adultes** : Les habitants ont souhaité mettre en place des activités telles que la couture, la cuisine, le tricot, la gym... Ces ateliers existaient auparavant dans la structure. Les femmes ont le désir de se retrouver autour des activités de loisirs, sans les enfants. Ces ateliers sont à créer selon les moyens de la structure pour 2004.

**3 Une nouveauté, les ateliers « parents enfants »** : Nous constatons que chez certaines familles, le lien parental devrait être renforcé.

- Les parents se sentent parfois dévalorisés par leurs enfants de part leur maîtrise sommaire de l'écrit/oral.
- Manque d'activités familiales et intergénérationnelles sur le quartier (hormis l'association l'Arbre Bleu qui travaille avec la petite enfance)
- Désir des parents de « faire quelque chose » avec leurs enfants
- Manque de lien entre les familles fréquentant les différents secteurs de la structure (halte garderie, accompagnement scolaire, RMI, sorties familiales...) de par l'éclatement des locaux.

Les ateliers sont en continuité avec les objectifs et les missions de l'association et du contrat CAF. Ils ont lieu les mercredis où il n'y a pas de sortie familiale. Ces ateliers permettraient de replacer les parents comme acteurs du centre puisqu'ils choisiraient eux-mêmes les activités manuelles ou autres. L'animateur se placerait en appui technique dans la réalisation de leurs projets.

**4 Les vacances familiales** : Bien que le partenariat avec Bourse Solidarité Vacances permette de faire partir quelques familles indépendantes en vacances la majorité des familles qui fréquentent le Centre ne peuvent pas accéder à ce dispositif (faute de suffisamment d'autonomie) et ne partent pas en vacances. Le besoin se fait de plus en plus sentir de partir en groupe, sous la même forme que les sorties, mais pendant une semaine. Un séjour familial pourrait être envisagé pour l'été 2005.

### B - Animation festive et débats

**1 Fête de Noël** : Des actions ont eu lieu pour l'Aïd et pour Noël. Il nous a manqué surtout pour l'Aïd une préparation plus en amont. Noël a été fêté séparément par trois secteurs de l'association.

Nous pourrions envisager (si nous trouvons un local suffisamment grand) d'organiser une fête de Noël pour tout le Centre rassemblant tous les usagers et mobilisant les bénévoles et les salariés.

## 5 – CONCLUSION

Lors de cette première année complète d'animation socioculturelle (avec une responsable présente toute l'année et remplacé pendant son congé maternité), la plupart des objectifs de départ ont été atteints (ouverture culturelle, mobilité des familles, accès aux loisirs, lien social sur le quartier...). Cependant le secteur reste à développer pour répondre au mieux aux besoins des habitants et replacer les familles comme actrices de la structure (s'appropriier les lieux, être force de propositions,...).

La force des Centres Sociaux reste cette capacité à accueillir un public sur un lieu donné et à rendre les habitants acteurs de leurs projets.

« Le Centre Social sera ce que vous en ferez...

## Actions et effectifs animation socioculturelle novembre et décembre 2003

Date	Sortie	NB place	NB inscrit	NB réel
26-nov	Sortie au Cirque de Pékin	50	50	47
27-nov	Fête de l'Aïd	100		70
03-déc	Sortie Adultes Visite du Palais de Chaillot	20	9	5
09-déc	Forum pour l'emploi	15	0	0
10-déc	Cinéma "le monde de Némó"	50	50	50
17-déc	Atelier Parents Enfants	libre		25
18-déc	Fête de Noël femmes	100	100	130
19-déc	Sortie Spectacle de Magie Arbre de Noël	30	13	7
<b>TOTAL</b>	<b>8 actions</b>	<b>365</b>	<b>222</b>	<b>334</b>

## 5 - LA PERMANENCE SOCIALE

« Le Centre Social a pour objectif de prévenir les risques d'exclusion en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des familles par l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation et l'aide aux démarches administratives »  
Charte départementale des Centres Sociaux à Paris

Public reçu : 739 personnes  
dont 408 personnes venues plus de 3 fois  
dont 331 personnes venues moins de 3 fois

soit plus de 2 000 entretiens.

Fréquence : tous les mercredis et vendredis matin  
A d'autres moments si urgence ou sur rendez-vous

Moyens : 2 salariées et 4 bénévoles. Cela équivaut à un temps plein.  
Une salle d'attente et 3 espaces pour les entretiens.

### 1 - CONSTAT ET ANALYSE DES BESOINS

Une part importante des habitants du quartier cumule des difficultés qui entravent leur accès aux droits et, par voie de conséquence, à la citoyenneté.

Il s'agit essentiellement de personnes de nationalité étrangère ou d'origine étrangère, analphabètes, issues d'une culture orale et rurale. Certains aspects de notre société leur sont hermétiques. Aller directement aux guichets des services publics, comprendre et remplir des dossiers représente une difficulté insurmontable. Ils ont besoin d'un lieu où des personnes vont les accueillir, prendre le temps de les écouter, de comprendre leurs demandes, d'expliquer leurs droits et les démarches à accomplir...

De plus, ces derniers temps le service social polyvalent de secteur n'a pas un nombre suffisant de travailleurs sociaux. Cela amène les habitants à se tourner vers des associations telles que la nôtre. Les personnes ont souvent le sentiment d'être isolées et impuissantes face à leurs difficultés. Elles ont besoin d'un lieu proche, ouvert et convivial pour y poser leurs problèmes et commencer à envisager d'en sortir.

### 2 - OBJECTIFS DE L'ACTION

La permanence sociale a pour objectif de permettre à des personnes rencontrant différentes formes d'exclusion de connaître et d'accéder à leurs droits.

Cet accès aux droits, en leur évitant des situations de marginalisation, leur permet d'exercer leur citoyenneté avec leurs droits, mais aussi leurs responsabilités et leurs devoirs.

### 3 - LE PUBLIC

Il s'agit d'habitants qui connaissent déjà le Centre ou sont orientés par des voisins, des amis ou d'autres associations.

La permanence sociale est fréquentée par 93,38 % d'étrangers. Ils viennent essentiellement du Maghreb (61,52 %) et d'Afrique subsaharienne (28,43 %).

Ce sont des personnes venues principalement de régions rurales même si quelques unes sont issues de grandes villes. Seules quelques personnes ont été scolarisées. Elles sont très démunies dans une société urbaine où c'est l'écrit qui règne. Elles ont mis en place des stratégies pour se « débrouiller » dans la société française. La permanence sociale est pour elles un lieu ressource. On constate une forte présence de personnes vieillissantes (31,13 % de retraités). Seuls 27,21 % sont salariés. La fragilité économique est donc importante surtout que les retraites sont souvent minimales et les salaires très bas et précaires. A cela s'ajoute la solitude (52,10 % vivent seuls), une santé souvent déclinante et des conditions de logement fréquemment indignes.

#### 4 - LES PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES

La quasi-totalité des personnes étant analphabètes, nous avons un rôle important d'écrivain public. Par exemple 15,20 % des personnes nous ont sollicités pour remplir leur dossier CMU. Cette demande d'écrivain public est souvent associée à d'autres problèmes.

##### a - Relations avec les institutions (22,06 % des demandes):

Les personnes sont en relation avec des services publics tels que la C.A.F., la C.P.A.M., les caisses de retraite, l'ANPE, les ASSEDIC. Malgré la volonté de simplification des procédures administratives, les dossiers sont complexes et les justificatifs à fournir sont nombreux. C'est une difficulté parfois insurmontable pour des personnes de culture orale. C'est pourquoi nous les aidons à remplir les dossiers, fournir les justificatifs et intervenons fréquemment auprès des institutions concernées pour « débloquer » les dossiers.

##### b - Le logement (19,61 % des demandes)

Ce problème se présente souvent sous deux aspects :

- l'accès au logement : il s'agit d'aider les personnes à constituer les dossiers de demande de logement (Mairie, Préfecture, 1 % patronal, organismes de logement social) mais, en même temps, d'inciter à la recherche d'un logement privé ;
- le droit du logement : cela concerne les relations bailleurs/locataires ou les relations de voisinage. Nous participons à un groupe qui démarre avec l'E.D.L., l'OPAC et des associations pour travailler sur les relations entre l'OPAC et les locataires.

##### c - Le droit au séjour (18,74 % des demandes)

Nous constituons des dossiers de demande d'admission au séjour et aidons à formuler des recours gracieux, hiérarchiques ou administratifs.

Nous aidons également 5,15 % des personnes à constituer un dossier de naturalisation.

##### d - L'emploi (5,8 % des demandes)

Il y a aussi deux aspects :

- l'accès à l'emploi : C.V., lettres de motivation, inscription à l'ANPE, orientation vers des formations, des associations intermédiaires...
- le droit au travail : vérification des contrats de travail, des fiches de paie, mise en relation avec l'inspection du travail, saisie des prud'hommes...

##### e - Les problèmes financiers (15,69 % des demandes)

Nous évaluons la situation pour vérifier si les personnes ont bien ouvert tous leurs droits (RMI, allocations diverses...) et nous les aidons, si nécessaire, à constituer les dossiers.

Nous orientons vers des associations caritatives ou sollicitons le C.A.S.V.P. ou l'A.S.E.

##### f - Les conflits conjugaux (7,6 %)

Il s'agit essentiellement de femmes victimes de différentes formes de violences conjugales. Nous les écoutons, les revalorisons. Parfois, avec leur accord, nous parlons avec le mari. Nous les orientons

éventuellement vers d'autres associations. Si elles décident de divorcer, nous les aidons à rechercher des avocats.

#### g - Les difficultés avec les enfants (6,62 %)

Cela concerne plusieurs aspects. Il peut s'agir d'aider à l'inscription à l'école d'un enfant arrivé du pays en cours d'année scolaire, d'expliquer ce qu'est une tutelle pour des personnes accueillant des mineurs isolés, de favoriser la communication avec le juge des enfants ...

Nous recevons aussi beaucoup de parents en difficulté relationnelle avec leurs enfants. Notre démarche est alors de favoriser l'écoute, la communication entre parents et enfants.

#### h - Conflits divers

Il y a des conflits avec l'employeur, le voisinage. Nous essayons à chaque fois d'expliquer le droit ou d'orienter pour des renseignements.

Les actions en justice représentent 3,92 % des situations du public reçu.

#### i - Méthode de travail

L'esprit dans lequel nous travaillons est de rendre le plus possible la personne actrice. Notre action est très pédagogique. Nous prenons le temps pour analyser avec la personne sa situation, l'aider à en comprendre les causes et les conséquences, connaître ses droits et ses devoirs, envisager les solutions à apporter.

**C'est la personne qui choisit ce qu'elle veut faire et le met en œuvre avec notre appui si nécessaire.**

Notre présence ancienne sur le quartier fait que nous sommes bien repérés et les habitants nous font confiance. Nous connaissons plusieurs personnes par d'autres actions du centre (alphabétisation, sorties, accompagnement scolaire, petite enfance...) cela permet de ne pas être centré uniquement sur la difficulté que la personne rencontre, mais de prendre en compte aussi des aspects plus dynamisants de sa vie.

Une certaine convivialité règne pendant la permanence sociale. La salle d'attente est un lieu d'échange. Cela nous permet de faire jouer des solidarités entre les gens : certains peuvent traduire pour d'autres ou les accompagner dans des démarches. Les personnes peuvent échanger sur des problématiques communes. On peut ainsi, parfois, inscrire une demande individuelle dans du collectif.

Le travail en partenariat est aussi essentiel. Nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes, nous n'avons pas toutes les compétences. Notre permanence est « généraliste » et lorsque c'est nécessaire nous orientons ou nous nous renseignons chez des « spécialistes ».

Le partenariat permet aussi de faire avancer des problématiques communes. Par exemple, c'est avec d'autres associations du quartier qui travaillent sur le logement sous le pilotage de l'E.D.L. que nous participons à un groupe de travail qui démarre sur les relations entre l'OPAC et les locataires.

Enfin, la permanence sociale a des répercussions très importantes sur l'ensemble du Centre social. Elle est un capteur des réalités du quartier qui rend notre action plus pertinente et plus adaptée aux besoins des habitants.

**ELEMENTS QUANTITATIFS**

(Relevés à partir des 408 dossiers des personnes venues plus de 3 fois)

<b>Sexe</b>		<b>2003</b>	<b>2002</b>
	228 femmes	55.88%	55%
	180 hommes	44.12%	45%
<b>Situation familiale</b>		<b>2003</b>	<b>2003</b>
	193 couples	47.30%	53.14%
	100 hommes mariés dont la femme vit au pays	24.51%	20.58%
	92 femmes seules	22.55%	20.88%
	23 hommes seuls	5.64%	4.85%
<b>Nationalité</b>		<b>2003</b>	<b>2002</b>
	251 personnes du Maghreb	61.52%	60.58%
	116 personnes d'Afrique sub-saharienne	28.43%	32.86%
	27 français	6.62%	4.28%
	14 autres	3.43%	2.28%
<b>Origine des ressources</b>		<b>2003</b>	<b>2002</b>
(Il s'agit seulement de la principale ressource, certains en cumulent plusieurs)			
	127 sont retraités	31.13%	26.28%
	111 sont salariés	27.21%	36.57%
	46 sont allocataires du R.M.I.	11.27%	11.14%
	44 perçoivent les ASSEDIC	10.78%	9.72%
	33 n'ont pas de ressources officielles	8.09%	3.43%
	22 perçoivent une pension d'invalidité ou l'A.H.H.	5.39%	5.14%
	16 ne perçoivent que les allocations familiales	3.92%	3.43%
	4 sont prises en charge par leurs familles	0.98%	2.57%
	3 reçoivent une rémunération de stage	0.74%	0.28%
	2 non renseigné	0.49%	1.43%
<b>Catégories de logement</b>		<b>2003</b>	<b>2002</b>
	147 sont en logement privé	36.03%	36.88%
	135 sont en logement social	33.09%	37.71%
	70 vivent à l'hôtel	17.16%	14.29%
	38 sont hébergés	9.37%	6.00%
	18 autres catégories de logement	4.41%	5.14%

## 6 - LE SUIVI GLOBAL DES ALLOCATAIRES R.M.I.

« Mission du Centre Social : une vocation sociale globale répondant en priorité aux problèmes économiques et sociaux des populations les moins favorisées ».  
Circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

L'objectif consiste à accompagner les allocataires du RMI et leurs familles dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelles.

A cette fin, en procédant :

- ❖ à l'évaluation de la situation de l'allocataire et de sa famille dans les domaines sanitaire, social, économique, psychique et professionnel,
- ❖ à la recherche et à la mise en œuvre de solutions concrètes de nature à répondre aux difficultés rencontrées,
- ❖ à l'élaboration du ou des contrats d'insertion qui marqueront les étapes du suivi socioprofessionnel du bénéficiaire du RMI et des ayants droits.

### 1 - MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

#### a Moyens humains

- . La référente RMI à temps plein.
- . La secrétaire à temps plein.

#### b Moyens matériels

- . Minitel, photocopieuse et un ordinateur sont mis à la disposition des allocataires.

### 2 - ELEMENTS STATISTIQUES RELATIFS A L'ACTIVITE DU SERVICE

#### a Indicateurs d'activités

- . Nombre d'allocataires suivis sur l'année : **144**
- . Nombre total de contrats signés dans l'année : **132**

#### b Sorties du dispositif

- . Par une insertion professionnelle : **16** dont 15 CDI (temps plein et temps partiel) et 1 CDD.

.Vers d'autres minima sociaux :

- ❖ API : **2** (Allocation Parent Isolé) :
- ❖ AAH : **1**
- ❖ FNS : **-**
- ❖ autre : **3** (Assedic)

- . Autre (changement de situation familiale, déménagement, décès,...) : **6**

. Nombre de carences effectuées : **1** (personnes non rencontrées)

. Nombre de suspensions : **9** (prononcées par la CLI)

. Nombre de radiations : **2** (prononcées par Le Préfet)

### 3 – CARACTERISTIQUES DU PUBLIC RECU

Sexe : F : 61                      M : 83

Age : 25/40 ans : 67  
41/65 ans : 77

**Nationalité :**

France : 82  
UE : 1  
Maghreb : 35  
Afrique : 8  
Asie : 10  
Autres : 8                      Liban: 1  
   Yougoslavie : 3  
   Egypte : 1  
   Turquie : 2  
   Chypre : 1

**Conditions de logement :**

Locataires : 86  
Propriétaires : 11  
Hébergés : 41  
Hôtel : 6

**Niveau de formation**

I: 11                      (DEA- DESS- Doctorat)  
II: 11                     (Maîtrise- Licence)  
III : 8                    (BTS -DUT -DEUG)  
IV: 18                    (BP-BT-BAC)  
V: 35                     (BEP-CAP)  
V bis : 8                (3<sup>ème</sup>-BEPC-1<sup>ère</sup> année CAP -BEP)  
VI: 53 (CM2 à 4<sup>ème</sup>-CEP) dont 11 personnes non scolarisées

### 4 – MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

**a) Conditions de prise en charge des allocataires**

- L'action proprement dite

**Notre service, conventionné depuis 1997, fonctionne sur une file active de 90 à 110 dossiers. Notre seule spécificité consiste à suivre des allocataires du RMI résidant dans le quartier de la Goutte d'Or.**

Dans les actions « Permanence sociale » et « Alphabétisation » de notre Centre social, certaines personnes rencontrées perçoivent une allocation R.M.I., sans avoir de référent qui leur assure leur suivi. Les collègues qui les reçoivent, nous font part de leur demande, et lors des réunions mensuelles à l'Espace Insertion 18<sup>ème</sup>, nous demandons ces dossiers, afin qu'ils soient enregistrés dans notre file active du service, si besoin est de la réalimenter de nouveaux dossiers.

**b) Prise en charge individuelle**

Périodicité des rencontres (outre les 3 convocations réglementaires des nouveaux dossiers) : une à deux fois par mois, à raison d'une heure d'entretien, ou plus pour des allocataires en parcours de formation ou investis dans un projet de création d'entreprise afin de faire le point.

Nous développerons quatre aspects de la prise en charge, cette année :

1. Particularité de notre service :
2. La santé mentale
3. Le logement
4. L'emploi

## 1- PARTICULARITE DE NOTRE SERVICE

Si dans le bilan d'activités 2001, nous déplorions déjà, le fait que notre service avait été « repéré » par certains partenaires, comme « mieux adapté » dans l'orientation de certaines situations d'allocataires, dont la difficulté résidait dans le fait (entre autres raisons) qu'ils ne savaient pas s'exprimer en français.

**Ces dossiers concernent majoritairement les allocataires d'origine maghrébine, de plus de 50 ans.** Si ce fonctionnement perdure pour ce type d'orientations vers notre service, c'est souvent parce que certains référents RMI se lassent de ne pouvoir faire accéder les allocataires rapidement à une inscription en alpha ou en FLE (appropriée ou non d'ailleurs), car il y a de moins en moins d'organismes répertoriés et un nombre insuffisant de places pour ce type de formations.

Les personnes d'origine du Sri Lanka, sont moins nombreuses bien que l'obstacle linguistique soit identique. Les personnes d'origine asiatique, commencent à être sensiblement plus nombreuses.

Lorsque nous disons que notre service apparaît comme « le mieux approprié », c'est que la référente RMI est d'origine maghrébine, parfaitement à l'aise dans les deux cultures et donc bilingue. L'anglais étant une langue qu'elle pratique, de surcroît. Ainsi, après quelques six années de suivi individuel utilisant la langue arabe, il est apparu intéressant de faire une analyse de cet outil supplémentaire pour souligner notre spécificité et pour que soient plus lisibles les bénéfices qu'en retirent les allocataires concernés, tout au long de leur suivi.

**L'utilisation de la langue d'origine de notre interlocuteur, déclenche rapidement une prise de conscience d'une parole possible, sans réserve et surtout libératrice d'une souffrance singulière due à l'exil.** La connaissance de cette langue et des codes culturels spécifiques, crée dans cette relation duelle, un véritable échange qui valorise concrètement leur identité culturelle, souvent mise à mal par tous les efforts exigés pour s'adapter à la société d'accueil. L'échange, même s'il est établi avec la distance nécessaire à la relation d'aide, vient désamorcer les plaintes récurrentes et notamment celles qui dévoilent la nostalgie douloureuse, toujours présente au cœur de leurs vies d'exilés.

Au travers de certains comportements, gestes ou silences, nous pouvons alors, par un décryptage des codes spécifiques liés à leur culture, saisir l'impact réel des blocages quelques fois intériorisés comme des séquelles d'une éducation ou des traditions familiales subies ou acceptées. En entretien individuel qui peut être demandé en urgence, à la suite d'un conflit venant brutalement perturber la sphère familiale par exemple, cette connaissance des codes culturels permet d'éviter de mettre en place le protocole classique en adoptant plutôt, une attitude et un langage au plus près des références repères.

**Ce qui revient à relativiser le problème avec la personne, en rappelant certaines notions d'ordre culturel, dont elle reconnaîtra immédiatement le bien fondé, pour la circonstance. C'est une technique qui s'est avérée maintes fois efficace pour apaiser l'angoisse et les aider à reconsidérer leur situation plus sereinement.**

Si l'essentiel de la demande, quand il y en a une, est d'avoir un destinataire, la question qui doit rester présente à notre esprit est la suivante : « **de quelle demande, s'agit-il ?** » Car, à trop vouloir rétablir l'allocataire principalement dans ses droits, sa dimension « d'être de besoin et de désir » s'en trouve malheureusement réduite, voire effacée. Il faut les ratés de la prise en charge pour que **l'allocataire individu** et non pas l'allocataire bénéficiaire (trop abstrait), prenne consistance et s'impose dans la relation avec ses désirs et ses besoins singuliers.

Généralement culpabilisés par l'obstacle de la langue, ils laissent émerger dans leur discours un désir de faire reconnaître une dette dont la société leur serait redevable. Je peux affirmer qu'il s'agit tout simplement d'une **dette de reconnaissance** au niveau de leur identité. Celle-ci serait en quelque sorte une variante du besoin de considération et du désir d'être reconnu comme existant avec ses blessures, ses faiblesses, ses stigmates ou tout autre signe invisible de cette déchirure provoquée par l'exil.

S'il est vrai que dans notre pratique quotidienne, toute personne quelle que soit sa langue et sa culture, souvent nous bouscule, nous dérange, c'est qu'elle nous force à corriger notre « prétendu savoir » et

nos évidences sur ce qui est « bien pour l'autre ». A fortiori quand la parole, dès la première rencontre, intimidée ou méfiante s'installe dans la relation, dans une « langue venue d'ailleurs ».

En conclusion, nous pouvons dire que c'est à nous, sans jugement ni suspicion, dans nos pratiques sans cesse repensées, que revient la tâche, il est vrai difficile, de nous adapter aux singularités de ces allocataires, pour faire un pas réel, concret, vers l'univers si complexe qu'est l'exil. Ceci, afin que ceux et celles qui en souffrent s'autorisent sans réserve ni culpabilité à nous en parler et à nous faire partager la richesse de leur culture ainsi que les avatars de leurs réalités, vécues ici, en France.

**A cela, nous ajoutons seulement qu'il n'est pas question de faire de notre spécificité linguistique, une spécialisation de notre service R.M.I., dans le quartier de la Goutte d'Or. Au contraire, nous restons vigilants pour que cela ne participe pas d'une stigmatisation « autre » que connaît, malheureusement déjà, le quartier. Notre file active en est d'ailleurs un exemple :**

**82 allocataires de nationalité française et 35 d'origine maghrébine.**

## 2 - LA SANTE MENTALE

**Dés les tous premiers entretiens avec un nouvel allocataire, nous prenons conscience très vite, dans certaines situations de prise en charge, que la personne présente des troubles évidents de la personnalité, par certaines attitudes, paroles, « étrangement disproportionnés » en réaction à une de nos explications ou questions...**

Pour avoir longuement échangé sur ces aspects de la prise en charge avec des collègues, nous savons malheureusement, que l'**obstacle majeur** dans le suivi, reste à faire accepter, progressivement, la nécessité de consulter, pour poursuivre une psychothérapie ou un quelconque travail sur leur état psychique.

Nous connaissons parfaitement le réseau des partenaires disponibles pour suggérer soit un soutien psychothérapeutique dans le meilleur des cas, ou d'autres orientations possibles, selon la gravité de la problématique ou de la pathologie, par des spécialistes. Mais, autant les problèmes d'ordre physique semblent plus prioritaires et sont sans trop de difficulté, pris au sérieux, autant le moindre trouble d'ordre psychologique est très longuement dénié, voire systématiquement occulté de leur réalité, donc très difficile à verbaliser. **Il s'agit pour nous alors, de faire preuve non seulement de la plus grande délicatesse dans nos propos, mais surtout d'éviter une montée d'agressivité qui peut dégénérer en agression violente, verbale ou physique, à notre égard...**

Cet accompagnement difficile, instaure alors, une relation très inconfortable et nous amène à nous réinterroger sur nos limites professionnelles et sur certaines carences du dispositif. D'autant que nous restons dans l'obligation d'avoir comme objectif pour tout allocataire, de l'accompagner vers une réinsertion sociale réelle ( ? ) qui devra à terme, tendre vers un projet professionnel...

Entre les médecins psychiatres qui délivrent des traitements médicaux « abrutissants » qui créent des dépendances certaines, et les hôpitaux qui manquent de places et de personnel, ces allocataires qui souffrent finissent par être livrés à eux mêmes, dans une survie aléatoire, avec le sentiment d'une contrainte inutile pour un suivi dans notre service. A nous de les convaincre malgré tout, de ne pas rompre le lien avec notre service afin de leur offrir quelques repères que l'on souhaiterait, salutaires... Soucieux de développer nos capacités d'intervention dans ce genre de situation, certains travailleurs sociaux demandent dans le cadre d'une formation continue, à participer régulièrement à **des sessions thématiques, proposées par des équipes « d'appui santé mentale »** comme celles que dispense une fois par mois, l'Hôpital Sainte Anne par exemple, ou d'autres structures spécialisées.

**Cependant, nous devrions débattre avec nos partenaires institutionnels, pour souligner le manque d'une « sorte de maillage d'actions entre le social et le sanitaire », en créant par exemple, des espaces médicalisés moins conventionnels, plus conviviaux, où les personnes seraient accompagnées dans certaines activités en accord avec leurs propres centres d'intérêt, afin que leur soit donnée l'opportunité d'intégrer cet encadrement, comme une véritable démarche d'insertion, à inclure dans leur contrat.**

**Nous ne pouvons oublier que la santé est une forme de lien social qui se construit localement ; une façon implicite d'affirmer qu'au nom des droits de l'Homme, tout citoyen a droit à une vie de qualité. Cette reconnaissance de la valeur de la vie individuelle, devrait constituer l'ultime rempart contre l'exclusion.**

### 3 - LE LOGEMENT

**Le bilan de la crise du logement est d'année en année toujours plus lourd et nous en ressentons les conséquences au niveau de notre service RMI.** Les personnes à faibles revenus ont davantage de difficultés pour accéder à un logement décent. La dégradation de la situation dont les causes sont connues de tous, tels que l'allongement des listes de demandeurs de logements sociaux, la saturation des structures type hôtels sociaux, la hausse des impayés dans le secteur HLM et des expulsions dans le privé, nous permettent de constater que ce problème entrave considérablement le processus d'insertion des allocataires.

**La responsabilité du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) devrait être en outre transférée aux départements dès janvier 2004,** alors que son budget a déjà été grevé en 2003. Nos demandes mettent énormément de temps à être traitées et la constitution du dossier fait l'objet d'informations très détaillées, pour des résultats plus probants en matière de « F. S. L. Maintien dans les lieux » à condition que le montant des impayés de loyers de loyer reste faible.

**Dans le suivi individuel, les demandes de relogement, pour diverses raisons, se font de plus en plus insistantes et les démarches classiques sans le moindre espoir...** La patience dont font preuve les allocataires pour supporter des conditions de logement inacceptables, surtout quand il y a des enfants, nous laisse malheureusement, toujours aussi démunis et désemparés dans notre désir de faire naître en eux, un quelconque espoir de solutions à court terme.

**Les hôtels meublés** sont ouverts de nos jours à toute une palette de populations en situation de précarité ou d'exclusion, qui ne parviennent pas à accéder à un logement classique. Les propriétaires, des « marchands de sommeil », font souvent pression sur leurs locataires pour les déloger, en augmentant les prix en toute impunité, et par une absence totale et délibérée d'entretien qui engendre un pourrissement des situations.

**Quant aux bailleurs du secteur privé,** ils pratiquent une sélection d'emblée, compte tenu du coût des loyers et de ce fait, l'unique solution reste le logement social, avec des bailleurs de plus en plus vigilants à cause des impayés de loyer, très nombreux, dus aux chutes brutales de revenus, entre autres raisons.

**Nous continuons cependant, à conseiller à la personne concernée par ce problème de logement, de s'orienter vers les partenaires de la Goutte d'Or qui proposent aux résidents du quartier, un accompagnement personnalisé dans différentes démarches administratives.**

**Un des projets de notre association pour l'année 2004:** les membres du Conseil d'Administration de notre association formeront des groupes de travail avec les salariés, confrontés à cette difficulté avec les différents publics résidents de la Goutte d'Or, et en concertation avec les élus locaux, pour rechercher d'éventuelles solutions plus cohérentes et efficaces.

### 4 - EMPLOI

Dans notre pratique de l'accompagnement au niveau de la recherche d'emploi, nous avons souvent souligné **de nombreux exemples de dérégulation du travail** avec exclusivement, des offres du type CDD ou intérim (missions courtes)...., qui nous faisaient craindre d'année en année, « une désincitation » au travail ». Car, pour pouvoir se projeter dans le futur, il faudrait disposer au présent, d'un minimum de sécurité et d'une reconnaissance sociale, nécessaires et indispensables pour assurer les conditions réelles d'indépendance individuelle ou familiale.

A l'heure actuelle, rappelons que seule une minorité de personnes sur tout le territoire (entre 10 à 15%) qui ont bénéficié du RMI trouvent ensuite une activité professionnelle stable. Dans notre service, seules 16 personnes ont réussi à sortir du dispositif RMI pour raisons professionnelles.

Pour un réel accompagnement en recherche d'emploi avec une remise à niveau, bien souvent nécessaire, nous privilégions deux organismes : « MEDIATION CONSEILS » (dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement) et dans le 11<sup>ème</sup> : « S. J. T. » dans le 11<sup>ème</sup> qui propose sur une année, un accompagnement personnalisé.

**Les allocataires ayant un projet à vocation artistique,** n'ont pas assez de structures, en lien avec les activités culturelles et artistiques de la Ville qui leur offrent des offres d'emploi, sans les éloigner de leur champ de compétences (du type musées, galeries d'art...). Aussi, ils rechignent à trouver un emploi plus stable que les missions artistiques qu'on leur offre, rémunérées au cachet... L'A.N.P.E. Spectacles a réorganisé son secteur « recherche d'emploi » en apportant des outils informatiques plus performants et en installant un espace « documentation » plus accessible aux demandeurs d'emploi.

**La création du contrat insertion- revenu minimum d'activité (CI- RMA), mise en application dès Janvier 2004, « destiné à encourager le retour à une activité professionnelle des allocataires », est un contrat à temps partiel d'une durée maximale de 18 mois, assurant à son titulaire, un revenu minimum d'activité au moins égal au produit du SMIC horaire par le nombre d'heures travaillées. Dénoncé à maintes reprises par les associations, ce caractère mixte du revenu minimum d'activité, induit une protection sociale réduite pour ses bénéficiaires, en particulier, en matière d'acquisition de droits à la retraite et à l'assurance chômage.**

Il est malheureusement à craindre que notre gouvernement, influencé par les idées du néo-libéralisme, parvienne avec ces nouvelles mesures, à accroître la précarité de ce nouveau type de salariés

**Un décret déterminera la condition d'ancienneté minimale dans le dispositif pour bénéficier de ce R. M. A.**

**Les ex-allocataires de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) pourront accéder également à ce nouveau contrat, prioritairement. C'est le Conseil Général qui sélectionnera les futurs bénéficiaires, qui ne pourront refuser sous réserve d'avoir des « raisons valables »**

**Quatre allocataires sont investis dans un projet de création d'entreprise :**

- ❖ une association loi 1901 d'activités artistiques
- ❖ une petite entreprise de brocantes antiques
- ❖ une autre dans le secteur de la Sécurité
- ❖ et enfin, une autre dans le Bâtiment

Les allocataires concernés sont accompagnés tout au long de leur projet par « La Boutique de Gestion » qui doit en valider la faisabilité.

### **C. La contractualisation**

Nous rappelons que, pour tout projet social ou professionnel, l'allocataire doit impérativement contractualiser son projet avec l'aide de son référent, sous la forme d'un « contrat d'insertion » rédigé et signé en entretien, pour que la Commission Locale d'Insertion puisse le valider.

Toutefois, quelques changements sont à noter :

**Pour l'année 2004, la loi du 18 décembre 2003, concernant la décentralisation du dispositif du RMI, confiera au Président du Conseil Général les prérogatives antérieurement dévolues au Préfet en matière de décisions individuelles concernant l'allocataire.**

**La validation du contrat d'insertion** qui se faisait auparavant par les commissions locales d'insertions d'arrondissements, est déjà confiée au responsable de l'Espace Insertion du 18<sup>ème</sup>, installé depuis 2001 au 192 rue Championnet, lorsque la situation de l'allocataire ne présente aucune difficulté particulière.

Pour tout contrat d'insertion posant des difficultés d'appréciation, une commission technique examinera les situations et donnera son avis au Bureau du R.M.I. (DASES).

La Commission Locale d'Insertion (C.L.I.) donnera son avis en revanche, aux seules demandes de suspension éventuellement souhaitée par le référent chargé du suivi de l'allocataire.

**Quant à la décision de suspendre ou de maintenir l'allocataire dans le dispositif, ce sera désormais le Bureau du R.M.I., par délégation du conseil général qui en sera habilité.**

## **5- PARTENARIAT**

- ❖ **Grâce aux séminaires à thèmes que la Cellule APPUI Artistes organise régulièrement, nous avons maintenant accès à de nouveaux organismes tels que « AFFICOM et « LASER », pour orienter les allocataires artistes vers un bilan de compétences ou une formation spécialisée. Démarche souvent incontournable pour que leur projet professionnel artistique soit validé sur leur contrat d'insertion.**
- ❖ **Le groupe inter associatif** constitué pour échanger sur les pratiques de prises en charge, dans les diverses associations conventionnées pour le suivi RMI, ne fonctionne plus depuis quelques mois, pour des raisons conjoncturelles mais nous osons espérer qu'il puisse bientôt redémarrer, sans doute sous une autre forme.
- ❖ **L'équipe de développement local (EDL) du quartier, nous permet de nous réunir avec d'autres partenaires associatifs pour structurer des stratégies en matière d'emploi, lorsque les secteurs**

marchands ou autres, s'implantent dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement. Cette démarche engage l'ensemble des partenaires de l'intervention sociale afin de décloisonner les pratiques et améliorer la cohérence de l'action publique dans le quartier.

- ❖ **Des réunions d'information sur les nouvelles mesures applicables depuis la décentralisation, sont organisées régulièrement par la D.A.S.E.S. pour répondre à nos interrogations en tant que référents RMI.**
  
- ❖ **Dans notre association, à la demande des bénévoles et des administrateurs, une présentation du service et du dispositif RMI a été organisée en présence de Madame LAMPE (DASES). L'action « projet culturel » propose des sorties ou des participations à des événements culturels et artistiques à tous les publics que nous recevons, résidents du quartier, dont les allocataires RMI, à titre individuel ou en famille. Des ateliers d'activité « parents enfants » leur sont également ouverts ainsi que des « vacances d'été à la carte » programmées selon leurs attentes.**

## 6 - CONCLUSION

Si dans le dispositif R.M.I., le volet INSERTION est devenu « la priorité des priorités » du gouvernement actuel, qui vise l'objectif d'au moins 100.000 revenus minimum d'activité (R.M.A.) en 2004, il n'en demeure pas moins, rappelons-le, que ce sera au mieux, en avril 2004, que les décrets d'application paraîtront.

Quant aux allocataires que nous renseignons sur ce nouveau contrat, « c'est d'un vrai travail dont nous avons besoin » nous répondent-ils. Car, la différence avec le R.M.I. paiera juste les frais de transport... Sortir du dispositif R.M.I. ne pourra se faire que par un emploi durable et correctement rémunéré ».

D'une année à l'autre, nous constatons avec inquiétude, que faute de subventions, un certain nombre d'organismes de formations disparaissent. D'où, de moins en moins d'orientations possibles à proposer aux allocataires désireux de bénéficier de formations spécifiques qualifiantes.

L'alphabétisation et l'enseignement du Français Langue Etrangère (F.L.E.) sont les orientations les plus exigées dans le parcours d'insertion des allocataires étrangers, et effectivement nécessaires comme première étape à réaliser. Mais malheureusement, la même difficulté se pose à nous, pour trouver les organismes prestataires, de moins en moins nombreux à être subventionnés et d'éventuelles places pour les allocataires au R.M.I., deviennent, par conséquent, une denrée rare.

**Ce qui fait partie de nos préoccupations actuelles dans notre travail d'accompagnement des allocataires, c'est de constater que se développe dans notre société, « l'idée folle », que les personnes bénéficiant du R.M.I., n'aspirent pas à retrouver un emploi... Alors qu'en entretien individuel, bon nombre d'entre eux vivent très mal ce statut, à cause des effets nocifs qu'il génère tel que le sentiment pesant « d'être assisté et stigmatisé ». Nous ne répéterons jamais assez, qu'il ne faut pas, avant de porter un tel jugement, perdre de vue les « aspects non monétaires » d'un quelconque emploi, à savoir l'estime de soi, les relations sociales, le sentiment d'être utile... qui constituent les attentes légitimes de tout un chacun. Nous, professionnels de l'insertion sociale et professionnelle, restons convaincus de l'énorme potentiel individuel des allocataires, qui font face avec beaucoup de persévérance à leurs difficultés au quotidien, pour avancer tant bien que mal, dans leur trajectoire personnelle.**

## 5 - CONCLUSION

### Rapport moral

#### A - DES OBJECTIFS ATTEINTS

Comme mentionné dans l'introduction, l'ACCUEIL GOUTTE D'OR s'était engagé le 1<sup>er</sup> juillet 2002 à concrétiser avant le 31 décembre 2003 deux objectifs :

##### 1 - Petite enfance

*Créer et démarrer une Halte Garderie de 19 places. Au regard de la spécificité du quartier, le projet devait prendre en compte la multi culturalité, l'insertion des parents et l'action préventive globale.*

##### 2 - Animation de la vie sociale

*Favoriser la participation des habitants en organisant des rencontres, des débats autour d'événements culturels et de questions de société.*

*Poursuivre le partenariat au sein de la Goutte d'Or par le réseau associatif et avec les institutions.*

**Le premier objectif a été atteint** avec l'ouverture de la Halte Garderie « CARAVELLE » même s'il nous reste à augmenter, en 2004, le nombre d'enfants accueillis et à développer l'implication des parents.

**Le second objectif est en cours de réalisation.** Le développement du secteur animation socioculturel y contribue largement. Le partenariat local est largement favorisé.

#### B - DES INSISTANCES PARTICULIERES

► Dans chacune des actions que nous avons engagées,

- Nous nous sommes efforcés d'être tout particulièrement **attentifs aux cultures** rencontrées, à leur reconnaissance dans ce qu'elles apportent comme richesses et valeurs afin que les personnes en soient conscientes et fières.
- Nous avons essayé de faire en sorte que les personnes de cultures ou de traditions différentes puissent **s'ouvrir à celles des autres** et, donc de ce fait, se respecter, se découvrir et s'estimer.
- Dans chacun de nos secteurs d'activités, que ce soit dans l'accueil des personnes, dans l'accompagnement des démarches, dans la réalisation d'objectifs etc., les responsables, les animateurs comme les bénévoles se sont efforcés de **mettre les personnes en capacité d'être acteurs** tant dans les activités du Centre Social que dans celles de la vie quotidienne.

► Nous avons essayé enfin, malgré diverses difficultés, de **travailler en complémentarité**, et de faire en sorte que les actions de l'un soient aussi les actions de tous. Mais sur tous ces terrains rien n'est jamais vraiment acquis.

#### C - DES AVANCEES A CONFIRMER

Un gros travail a été fait cette année. Nous pouvons cependant encore améliorer nos pratiques et surtout notre travail collectif afin de toujours mieux s'inscrire dans notre histoire sur le quartier et davantage s'approprier les orientations des Centres Sociaux.

L'information et la communication, comme la formation, sont des priorités qui devraient nous permettre d'avancer ensemble et qu'il nous faut donc conserver.

## D - DE NOUVELLES ECHEANCES

Le temps passe vite et si nous voulons continuer à toujours mieux repérer et répondre avec les habitants aux attentes et besoins du quartier, il faut aussi nous préparer à de nouvelles échéances.

- **Renouvellement de la convention avec la C.A.F.**

Fin décembre 2005, la « convention Centre Social » arrivera à terme. Il nous faut dès maintenant engager une réflexion pour déterminer les axes principaux que nous travaillerons, le moment venu, avec la C.A.F.

- **De nouveaux locaux**

Nous sommes actuellement limités par la configuration et l'éclatement de nos locaux. Un local de 350 m<sup>2</sup> rue Laghouat, nous est en principe attribué pour 2006 ou 2007. Pour améliorer notre fonctionnement et mieux répondre aux besoins du quartier, il nous faudra également réfléchir à l'aménagement de ces locaux.

La préparation de ces échéances, dès 2004, devrait nous permettre de renforcer la cohésion de nos équipes autour d'objectifs compris et partagés et d'améliorer notre capacité à travailler collectivement. Ce travail risque, bien sûr, d'être compliqué par les orientations et choix du gouvernement. Ce sera sans doute l'occasion de renforcer notre partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux comme avec toutes les associations et organisations qui, sur le quartier ou ailleurs, veulent que tous, et en particulier les populations les plus fragilisées, puissent se faire respecter dans leurs droits comme dans leur dignité.

Ce que nous avons fait ensemble cette année malgré toutes les difficultés rencontrées, nous permet de croire légitimement que nous pouvons aller de l'avant avec succès.

## I N D E X

### ADMINISTRATIONS ET DISPOSITIFS

<b>A A H</b>	Allocation Adulte Handicapé
<b>A P I</b>	Allocation Parent Isolé
<b>A S S</b>	Allocation Spécifique de Solidarité
<b>C A A</b>	Cellule Appui Artistes
<b>C A F</b>	Caisse d'Allocations Familiales. C'est la C A F qui délivre les agréments aux Centres Sociaux suivant les critères décrits page 1
<b>C E S</b>	Contrat Emploi Solidarité
<b>C I</b>	Contrat d'Insertion. Il formalise le projet d'insertion de par l'allocataire et le président de la C.L.I.
<b>C L C</b>	Commission Locale de Concertation. Elle réunit sous la présidence du Maire de Paris et du Préfet tous les acteurs de la Politique de la Ville pour faire le point sur les actions réalisées et préciser les orientations.
<b>C L I</b>	Commission Locale d'Insertion. Instance tripartite (représentants de l'Etat, élus locaux et organismes ou associations intervenant dans le domaine de l'insertion. C'est la C.L.I. qui valide le contrat d'insertion puis le transmet au Préfet de Paris qui décide de la prolongation des droits au RMI
<b>C P A M</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
<b>D A S E S</b>	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé. Finance le R.M.I, l'action jeunesse, la Halte Garderie, l'Alphabétisation, la permanence sociale, et le fonctionnement global du centre.
<b>D A S S</b>	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales. Finance les actions familles et le suivi global des stagiaires.
<b>E D L</b>	L'Equipe de Développement Local est une équipe de trois personnes encadrée par un chef de projet. Son rôle est de travailler en partenariat à la mise en œuvre de la Politique de la Ville.
<b>E I</b>	Espace Insertion. Lieu où on demande le RMI et où avec des travailleurs sociaux et de conseillers ANPE, des allocataires peuvent bâtir leur projet d'insertion.
<b>F A S I L D</b>	Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations. Ce fonds co -finance l'Alphabétisation, l'Accompagnement à la Scolarité, le Stage, la Permanence Sociale, la Petite Enfance.

<b>FCS</b>	Fédération des Centres Sociaux.
<b>F L E</b>	Français Langue Etrangère
<b>F S L</b>	Fonds de solidarité de Logement. Fonds qui octroie une aide à l'entrée dans un nouveau logement où à régler des impayés de loyer. F S L U Fonds de Solidarité d'Urgence
<b>G P L</b>	Groupe de Pilotage Local. Il se réunit autour du Chef du Projet et de l'E D L pour suivre les actions de la Politique de la Ville conduites dans le quartier, les évaluer et éventuellement, les orienter.
<b>P M I</b>	Protection Maternelle et Infantile. Accueil de nourrissons et consultations gratuites.
<b>POLITIQUE DE LA VILLE</b>	Sur le quartier Goutte d'Or, un Contrat de Ville pour la période 2000-2006 a été signé par la Ville de Paris, l'Etat, le FASILD et la Région Ile de France pour développer un travail coordonné sur 5 objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement économique, l'emploi et la formation</li> <li>- La prévention sociale et la santé</li> <li>- La sécurité, la justice et prévention de la délinquance</li> <li>- L'urbanisme, le logement et l'amélioration du cadre de vie</li> <li>- L'éducation, la culture, les loisirs et le sport</li> </ul>
<b>S N A E C S O</b>	Syndicat National d'Associations Employeurs des Centres Sociaux et Socioculturels

#### ASSOCIATIONS DU QUARTIER

<b>ACCUEIL LAGHOUAT</b>	Actions : Ecrivain public, accompagnement à la scolarité, alphabétisation.
<b>A D C L J C</b>	Association pour le Développement de la Culture et des Loisirs des Jeunes de la Chapelle. Actions : prévention spécialisée de rue, activités sportives, séjours, accompagnement à la scolarité.
<b>A D O S</b>	Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire. Actions : Accompagnement à la scolarité, centre de loisirs, activités sportives, séjours.
<b>ARBRE BLEU</b>	Actions : Permanence petite enfance, atelier parents/enfants, accueil parents/enfants (0-4ans).
<b>AS F I</b>	Association de Solidarité des Femmes Immigrées. Actions : Alphabétisation, Accompagnement à la scolarité, atelier de couture, permanence sociale, groupe de parole.

<b>CARGO 21</b>	Actions : galerie d'expositions, ateliers de découverte des arts plastiques, projets culturels.
<b>GRAINES DE SOLEIL</b>	Actions : Ateliers de théâtre, insertion professionnelle par le biais du théâtre, créations originales.
<b>EGDO</b>	Les Enfants de la Goutte D'Or Actions : activités de loisirs, activités sportives, accompagnement à la scolarité, action d'accompagnement des parents.
<b>LES TROIS TAMBOURS</b>	Actions : Chorale adultes, enfants, orchestre enfants, cours individuel d'instruments, éveil musical, atelier instrumental.
<b>SALLE SAINT BRUNO</b>	Association créée à la demande d'associations du quartier. L'accueil Goutte d'Or est représenté à son Conseil d'Administration. Actions : Accueil, orientation et mise à disposition des locaux, observatoire de la vie locale, espace développement emploi.
<b>URACA</b>	Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines Actions : accueil social, consultation ethnopsychiatrique, conférence, publication, prévention du sida, réseau parents relais, prise en charge du saturnisme

#### **AUTRES ASSOCIATIONS**

<b>ASSOFAC</b>	<b>ASSociation de SOLidarité Familiale et Culturelle</b> C'est un organisme missionné par le FASILD pour évaluer et orienter les stagiaires (alphabétisation et français langue étrangère notamment) de la moitié nord de Paris.
<b>BSV</b>	<b>Bourse Solidarité Vacances.</b> Il s'agit d'un groupement d'intérêt public sous tutelle du secrétariat d'Etat au tourisme et du ministère de l'équipement des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Il donne des propositions de logement en urgence et de vacances dans des lieux de qualité et à prix adapté.
<b>CLP</b>	<b>Comité de Liaison pour la Promotion des migrants et des publics en difficultés d'insertion.</b>

## **IRTS**

Institut Régional du Travail Social

Organisme de formation avec lequel nous avons mis en place un parcours d'alphabétisation pour les femmes de la Goutte d'Or

Actions : Préformations et préparations aux métiers des services à la personne, préparation aux sélections d'entrées, formation diplômantes.

## **MEDIATION CONSEILS**

Organisme de formation avec lequel nous avons mis en place un parcours d'alphabétisation pour les femmes de la goutte d'or.

Actions : accès à l'emploi, formation linguistiques, formation pré professionnels.

## **VACANCES OUVERTES**

Association dont la mission est de favoriser le départ en vacances des publics qui sont exclus, c'est aussi un centre de ressources pour les travailleurs sociaux et bénévoles concernés par ce type de projet.